UNIVERSITE GASTON BERGER DE SAINT-LOUIS

U.F.R DE SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

SECTION ECONOMIE APPLIQUEE





Mémoire de Maitrise

Sujet : Commerce extérieur et croissance économique au Sénégal

Présenté par

Mlle Dior SARR

4e année SEG

EXCLU
du
PRÊT
BUGB
THE
1337

Sous la direction de M. Felwine SARR

Docteur en économie

Année académique 2007-2008

13015

DEDICACES

Je dédie ce modeste travail à ma Mère Fatou DIOUF, à mon père Abdoulaye SARR, à mon oncle Mbaye DIOME, à mes tantes Aissatou DIOUF, Aissatou DIOME.

Eux qui se sont toujours investis pour ma réussite et qui ont forgé en moi le respect, la discipline, le culte du travail et la persévérance.

- ✓ A mes frères: Ousmane, Oumar, Cheikhou, Younoussa, Ndéné, Abdou Rahmane, Sidé, Modou et Kéba COR, Abdou DIOME
- ✓ Ames Soeurs: Fatoumata, Khady, Saly, Ma Ndiaye, Olymata, Coumba Daga, Khadiome Fily DIOME.
- ✓ A mes cousines: Makane NDIAYE et son mari, à Amsatou GUEYE et son mari, à
 Oly KADET, à Nini SENGHOR, Saly Thiaré
- ✓ A mes cousins: Senghane DIOME, Arfang GUEYE, Abdoulaye GUEYE, Iba Der T. NDIAYE, Mbaye DIOME, Doudou GUEYE.
- ✓ A mes neveux et nièces: Modou et Badou COR, Aicha Latew DIOUF, Tenning, Mbaye et Coumba SARR, Seynabou NIASS, Bineta BADJI
- ✓ A mes oncles: Ibou DIOME (et sa femme), Assane et Ngor DIOUF
- ✓ A ma tante: Coumba L.DIOUF et toute sa famille
- ✓ A mes amis: Fatima KANE, Maimouna SARR, Diélia BA, Seynabou SARR, Noella THIAW, Salane THIARE, Fatou B DIOUF, Aby COULIBALY, Khadidiatou BOUH, Amady DIABY, Alassane BA, Alioune DIOP, Ndeye DIONE et sa famille, Ndéye SAGNA et sa famille, Collé BASSE, Seydou THIOUNE, François A THIAW, Albert D. SARR, Ibrahima Ndiaye, Daouda SARR, Pascal SARR
- ✓ Mentions spéciales à : tonton Gora SYLLA et toute sa famile (Saint-Louis), Mbaye DIOP, baba Ibou DIOUF, Cheikh T. NDIAYE, Fatou SAMB et Matar.
- ✓ A tout ceux que j'aurais oublié de nommer, qu'ils sachent qu'ils comptent beaucoup dans mon cœur.

REMERCIEMENTS

Je rends grâce à ALLAH, le TOUT-PUISSANT qui nous a gratifiés vie, force, courage et abnégation pour accomplir ce travail.

J'adresse également mes très sincères remerciements à :

- Ma très chère mère Fatou DIOUF, mon très cher père Abdoulaye SARR, mon très cher oncle Mbaye DIOME et ma très chère tante Aissatou DIOUF de n'avoir ménagé aucun effort pour me mettre sur le droit chemin de la vie.
- ➤ Mes merveilleuses tantes Aissatou DIOME, Marie Claire SENGHOR, Coumba L.DIOUF pour toute l'aide conseil qu'elles m'apportent.
- Monsieur Felwine SARR d'avoir accepté de me guider dans ce travail et de m'avoir initié dans cette voie de recherche passionnante et captivante, mais aussi pour toute la rigueur et le sérieux qu'il accorde au travail.
- ➤ M. Adama DIAW, le directeur de l'UFR de SEG
- L'ensemble du corps professoral de l'UFR des Sciences Economiques et gestion, en particulier à M. Malick Thomas, Cheikh Tidiane NDIAYE, M. Ahmadou LÔ GUEYE, M.YADE...pour avoir supervisé notre formation.
- ➤ L'ensemble du Professionnel Administratif et Technique et de Service de l'UFR de SEG, particulièrement à M. Moussa DIOP, chef de service pédagogique, à Madame BA, Madame Bouka, Madame Kane, BATHIE.
- > Mention spéciale à ma chère tutrice Fatou SAMB pour toute sa disponibilité à m'aider à chaque fois que j'ai besoin d'elle.
- > L'ensemble de la Maîtrise d'Economie Appliquée

Sommaire

Introduction Générale4
<u>Chapitre I</u> : Analyse du commerce extérieur8
Section1 : Analyse des exportations
Section2: Analyse des importations
<u>ChapitreII</u> : Analyse de la croissance économique
Section1 : Les déterminants de la croissance
Section2 : Les limites de la croissance économique
<u>ChapitreIII</u> : Analyse de la contribution des différents secteurs commerciaux à la croissance économique
Section1 : L'apport du secteur primaire à la croissance économique61
Section2 : L'apport des secteurs secondaire et tertiaire à la croissance économique68
Conclusion Générale

Introduction Générale:

Lors de son accession à l'indépendance en 1960, le SENEGAL espérait réaliser rapidement un développement économique et social qui garantirait le bien-être des ses populations. L'optimisme était d'autant plus grand que le pays avait hérité de la colonisation d'importantes infrastructures avec un appareil industriel surdimensionné, et disposait d'assez de cadres comparativement à la plupart des pays de l'AFRIQUE de l'ouest. En tenant compte de ce statut, l'ouverture commerciale fut un déterminant principal du développement économique durable du pays. A cet effet, la plupart des économies, quelques soient leurs structures, leur régime politique, leurs dimensions, participent à l'échange international. D'ailleurs, plusieurs travaux témoignent du rôle moteur des exportations dans la croissance aussi bien des économies nationales prises séparément que de l'économie mondiale. Cet argument plonge ses racines dans l'une des théories économiques considérées comme les mieux établies scientifiquement, celle de l'avantage comparatif de DAVID RICARDO (1817). Selon cette théorie, un pays gagne à exporter les biens qu'il produit avec des coûts relatifs moindres, et à importer ceux dont la production est relativement plus coûteuse pour lui. D'autres théoriciens du commerce international : HECKSCHER-OHLIN-SAMUELSON ont apporté leur contribution à cette théorie. Selon eux, cette théorie cherche à expliquer l'échange international par l'abondance ou la rareté relative des divers facteurs de production dont sont dotés les pays. Ainsi, chaque pays a donc tendance, premièrement, à se spécialiser dans les biens nécessitant des facteurs de production qu'il possède en abondance relativement aux autres pays, deuxièmement, à exporter les biens qui renferment beaucoup de facteurs qu'il possède en abondance, et troisièmement, à importer les biens qui nécessitent beaucoup de facteurs qui lui manquent. En effet l'ouverture d'un pays au commerce international permet d'exploiter des avantages comparatifs et de développer des secteurs où il y'a des économies d'échelle pour acquérir, en contre partie des technologies étrangères plus productives et des biens de consommation meilleur marché. Ainsi l'échange international permet alors à chaque pays d'améliorer le bien-être de sa population, puisque la quantité de biens disponibles sur le territoire national est plus importante qu'elle n'aurait pu l'être pour un même effort productif (mêmes emplois de facteurs) en situation d'autarcie.

Ainsi les échanges extérieurs entre nations du monde datent de très longtemps avec un concept qui est passé d'une approche mercantiliste à une approche de développement socio-économique. Leur impact sur le développement économique et social a conduit les nations à l'organiser, d'où l'importance de la mise en place de l'organisation mondiale du commerce

(OMC) dont le Sénégal est membre depuis le 01/01/1995. Cette organisation vise à aider les pays les moins avancés à mieux s'intégrer dans le système du commerce international.

Le Sénégal est aussi membre de l'UMOA depuis 1948, devenue UEMOA en 1994. Et en tant que membre de cette union, il fait parti d'une zone de libre échange et d'une union douanière depuis 2000; et donc applique un tarif extérieur commun (TEC) sur toutes les importations provenant des pays situés hors de la zone (plus un tarif statistique). Au fait, les relations extérieures du Sénégal en matière de commerce sont surtout orientées vers les pays de la Communauté Economique Européenne (CEE) plus particulièrement vers la France qui demeure le premier partenaire du pays. Ainsi, entre 1968 et 1978, les échanges commerciaux entre le Sénégal et la France représentent en moyenne 47.8% du commerce extérieur sénégalais. Cependant le profit tiré de l'ouverture diffère selon que le pays soit développé ou en voie de développement. En effet, portées par les industries des matériaux de construction et de produits pétroliers, les exportations du Sénégal ont connu une accélération de leur rythme de progression qui est ressorti à 12.9% entre 2004 et 2005 contre seulement 1.09% entre 2003 et 2004. Ce qui montre que les échanges commerciaux du Sénégal se sont renforcés en 2005 ; Alors qu'au Japon le taux de croissance est de 7% au rythme annualisé au dernier trimestre 2003. En effet, le PIB au dernier trimestre 2003, a cru de 1.7% entre octobre et décembre par rapport au rythme précédent; cela montre que la performance de l'économie nipponne résulte principalement des exportations. Basé sur des statistiques, les prévisions avaient trouvé une hausse de leur PIB de 1.8% en 2004. De même, l'économie Française est une économie ouverte sur l'extérieur. Elle exporte une part croissante de son PIB et ses importations alimentent une part de croissance de la consommation et de l'investissement.

De ce fait, quelque soit le niveau de développement du pays, le Sénégal est un pays dont le commerce extérieur a toujours été un secteur important dans les stratégies de croissance de son économie. Le commerce extérieur représentait 50% du *PIB* en moyenne. Et cela s'explique par la position privilégiée qu'occupe le pays entre l'Europe et l'Amérique, et par ses infrastructures de dimension internationale que sont le port autonome et l'aéroport de Dakar.

Au cours de la période 1985- 1994 la surévaluation du franc CFA (la monnaie commune de l'UEMOA) a conduit à une perte significative des parts de marchés pour l'ensemble des pays concernés. Après la dévaluation de 1994, le Sénégal a connu une hausse des parts de marché. En effet, la demande mondiale pour les produits d'exportation du Sénégal s'est accrue à un taux rapide de prés de 6.5% après 1994. Dans les années 1997, selon les estimations de la direction de la prévision et des statistiques, la croissance de 1% du *PIB* a été

principalement tirée par le secteur tertiaire dans lequel le commerce extérieur occupe une croissance du PIB de 0.36%.

Néanmoins, contrariée par les aléas climatiques et par une rareté des ressources, la croissance annuelle des exportations connaît des fluctuations notables passant de -13.4% entre 1990 et 1994 à 2.9% entre 1995 et 2000. Cependant à partir de 2000, le pays a noté une perte des gains de compétitivité.

Pourtant le commerce extérieur fait parti des principaux leviers sur lesquels le Sénégal compte s'appuyer pour un développement économique et social durable. C'est ce qui explique les importants efforts consentis, depuis longtemps par le pays notamment à travers les ajustements structurels. Cependant ces ajustements n'ont pas été couronnés de succès, faute d'une cohérence d'ensemble des actions initiées dans le secteur. En effet, dans le commerce international, selon la théorie de l'échange inégal d'ARGHIRI EMMANUEL, l'exportation de produits manufacturés et l'exportation de produits primaires ne se font pas à un prix tel que les quantités de travail incorporé dans les biens échangés soient égales. Au contraire les termes de l'échange sont tels que la quantité de travail que renferment les exportations des pays dominés est inférieure à celle que renferment les exportations des pays industrialisés dont les biens produits ont nécessité une grande utilisation d'intensité capitalistique. Suite à la détérioration des termes de l'échange, le déficit de la balance commerciale courante extérieure (à l'exclusion des transferts officiels) s'est légèrement accentué à 8.1% du PIB en 2000. Et cela s'explique par: le PIB du Sénégal a connu depuis 1995 une hausse moyenne annuelle en termes réels supérieure à 5% avec une inflation bien inférieure à 3%. L'économie a continué à s'accroître à un rythme robuste en l'an 2000. On estime à 5.6% le taux de croissance du PIB en termes réels, sous la poussée d'une forte croissance de la production agricole. L'inflation reste faible à 0.7%.

Ainsi, sur le plan théorique, une analyse des relations entre les échanges internationaux et la croissance doit donc se développer dans deux directions : elle doit porter d'une part sur l'influence des échanges internationaux sur la croissance d'une économie et les voies par lesquelles s'exerce cette influence ; elle doit concerner d'autre part les effets de la croissance d'une économie sur la nature, l'orientation et les conditions de ses échanges avec l'étranger. Cependant nous nous proposons d'examiner seulement le rôle des échanges internationaux comme moteur de la croissance. D'où l'importance d'étudier un modèle de commerce extérieur permettant d'identifier les déterminants du commerce extérieur ainsi que les leviers susceptibles d'être actionnés pour réussir une ouverture commerciale au Sénégal. L'intérêt

principal de notre travail est de mettre en lumière les mécanismes de transmissions de l'impact du commerce extérieur sur la croissance au Sénégal.

Dans une première partie, nous procéderons à une analyse du commerce extérieur, ensuite à une analyse de la croissance économique, et enfin, nous passerons à une analyse de la contribution des différents secteurs commerciaux à la croissance économique.

Chapitre 1: ANALYSE DU COMMERCE

Le Sénégal est un pays de l'Afrique de l'Ouest avec un taux de croissance du PIB réel de 5.0% en 2007 en raison, notamment, de la reprise d'activité des ICS, initiée en fin 2006, et d'une réduction des difficultés du secteur énergétique, contre 2.1% en 2006, selon la BCEAO.

L'économie est essentiellement agricole (mil, arachides, sorgho, coton) avec les secteurs de pêche le long de la côte atlantique. Pendant longtemps l'exportation principale du pays a été l'arachide et ses produits secondaires (huile et arachide sans coquille) lui apportant le titre d'économie de monoculture.

L'exportation est l'opération par laquelle des biens produits sur le territoire national sont transférés hors de ce territoire. Les exportations sont prises en compte sur la base d'une évaluation FAB (franco à bord) qui majore le prix des produits, des frais de transport et d'assurance, droits, taxes jusqu'à l'embarquement au port du lieu d'expédition et éventuellement les droits de sortie.

Les exportations sont un prélèvement de ressources pour la population intérieure. Plusieurs travaux témoignent du rôle moteur des exportations dans la croissance économique au Sénégal.

En effet, après l'indépendance le Sénégal a profité des conditions favorables du climat ainsi que l'introduction de nouvelles semences qui ont augmenté les rendements et l'économie a connu une croissance de 3% par an.

Le commerce agricole est le moteur principal des autres secteurs ; les revenus des produits arachidiers (huile ou coquilles) stimulent la consommation, qui surpasse vite les dépenses des consommateurs et pose le risque inflationniste.

En outre, l'État a influencé directement l'agriculture, en créant un système de coopératives qui contrôlaient la vente d'arachide et diffusait des renseignements agro techniques.

L'Office de Commercialisation Agricole (OCA) était monopsoniste et vendait les productions des coopératives aux compagnies de manufacture ou à l'étranger.

Il importe de souligner que jusqu'en 1960, les statistiques sénégalaises du commerce international étaient intégrées dans celle de l'ensemble Sénégal-Soudan-Mauritanie.

Les années 1960, 1961 et 1962 étaient considérées comme des années de transition durant lesquelles les nouvelles méthodes n'étaient pas encore mises en application. C'est à partir de 1968 que commence l'automatisation de l'exploitation.

L'évolution des échanges extérieurs de biens et services est très fluctuante d'année en année. Elle est fonction du climat et des cours mondiaux, principalement ceux des grands d'exportation (produits arachidiers, phosphates....).

Les répercussions de la crise du pétrole, le renchérissement des prix des biens d'équipement, le tassement des cours mondiaux de nos principaux produits, la prédominance des produits agricoles (très sensibles aux aléas climatiques) dans les exportations, sont surtout des facteurs qui expliquent la situation peu enviable des échanges.

Depuis 1971, le commerce extérieur est chroniquement déficitaire. Le déficit s'élève à 25 milliards. Il est passé de 25.9 milliards en 1971 à 36.6 milliards en 1973, puis à 38 milliards en 1976 pour redescendre à 34.6 milliards en 1977.

Les transactions commerciales sénégalaises avec l'étranger se sont toujours soldées par un déficit qui a atteint une valeur de 75 milliards en 1978, résultant des dépenses d'importations en produits de consommation, d'équipement et principalement en énergie et lubrifiants (489 millions de franc CFA en 1978).

Les années 1974-1977 ont été favorables pour l'agriculture, comme pour certaines autres branches, par exemple, les phosphates.

Ainsi, on note un déficit commercial de 108.5 milliards en 1993, de 129.3 milliards en 1994 et de 124 milliards en 1996. Il s'en suivra un tassement pour aboutir à un solde négatif d'environ 100 milliards en 2000. Les perspectives demeurent relativement tristes d'autant plus que les conditions d'accès aux marchés des principaux partenaires deviendront de plus en plus difficiles au regard des exigences de l'accord de Marakech sur l'Uruguay Round et du traité de l'Union Européenne.

Les tendances qui se dessinent, aussi bien pour les importations que pour les exportations, si elles se confirment, pourraient donner une impulsion positive quant aux avoirs extérieurs et autres réserves de change. De plus, la dynamique amorcée en termes de révision de l'environnement institutionnel pour une correction de la non compétitivité des produits échangeables et donc, des coûts élevés des exportations, et l'affirmation future de l'UEMOA pourraient être déterminantes quant au bon comportement des échanges extérieurs. La domination des exportations du Sénégal dans les marchés UEMOA et autres marchés africains est une caractéristique qui fonde des possibilités d'accroissement des exportations grâce à des programmes de soutien.

Le niveau d'ouverture de l'économie sénégalaise, mesuré par le ratio des exportations FAB sur le PIB courant, a commencé à se détériorer à partir de 1986 pour atteindre un plancher à 13.6 en 1992. Il a amorcé une remontée à14.1 en 1993 pour se situer à 20.4 en 1994 C'est en particulier au niveau de l'agrégat solde commercial que le Sénégal s'est davantage illustré par la médiocrité de ses résultats après environ 15 ans d'ajustement de son économie.

En terme d'attente, la dévaluation, en provoquant automatiquement un renchérissement de prix de biens importés et une baisse globales des importations en valeur, parallèlement à une hausse des exportations. Ce qui aurait pour effet une réduction voir une annulation à terme de déficit commercial.

Or l'observation des faits, les tendances et perspectives ne semblent pas se confirmer, au regard de l'évolution tendancielle du solde commercial. Ce qui pouvait s'expliquer dans une large mesure par la structure même de l'économie, en dépit de nouveaux produits et de nouveaux marchés à l'exportation ayant fait leur apparition après la dévaluation

Les nouveaux marchés ouverts par la dévaluation sont essentiellement situés en Afrique, parmi les pays de la zone franc et les pays voisins du Sénégal.

La spécificité de l'économie sénégalaise fait qu'il est difficile de faire jouer pleinement les effets de la dévaluation sur le solde commercial :

- -L'offre d'exportation de produits agricoles n'est pas forcément sensible aux variations des prix. La production de biens échangeables est plutôt sensible aux conditions de production et environnemental (climat, politique commercial).
- -L'essentiel des importations (produits alimentaires et biens d'équipements) représente des biens vitaux et stratégiques, n'ayant pas de substitut en terme de production intérieure. Pour cette raison, ils continueront de grever, quels que soit leur cherté, le volume des importations du fait de leur incompressibilité à court et moyen terme.
- -La dimension relative du pays (price taker) fait que le Sénégal subit, sans réaction implicite les lois du marché. Les exportations en volume sont plutôt tributaires des termes de l'échange qui est de ce fait une contrainte de développement.

Les prix de l'arachide sur le marché international ont crû, entraînant une renaissance du secteur : 165 milliards, soit prés de 21.7% des recettes d'exportations en 2005. Globalement, la valeur des exportations de produits halieutiques n'a progressé que de 1.1% au moment où

le tonnage recule de 1.6%. A cette date, la part des exportations de poissons frais de mer est de 50% du total des exportations de produits halieutiques, soit une valeur de 82 milliards.

Cette proportion était de 52% en 2004. Les crustacés, les mollusques et les coquillages, pour une valeur de 64.6 milliards, ont contribué à hauteur de 39% aux recettes globales extérieures tirées des produits halieutiques.

L'Europe est le premier pole d'exportation des produits halieutiques avec une part de 82%, soit 135 milliards. Ensuite l'Afrique et l'Asie suivent pour des parts respectifs de 10% et 7%, soit en valeur, 16 milliards et 11 milliards.

Section 1: ANALYSE DES EXPORTATIONS

Le tableau des exportations par principales destinations fait ressortir la suprématie de l'Europe avec 53.5% en 1990, la France venant en tête à 34.9%. L'Asie et l'Océanie se trouvent à 16.7% avec une forte domination de l'Inde à 10.6%.

Les échanges avec l'Afrique sont faibles et représentent 20.1% des exportations, le Mali étant le principal marché avec 7.1%. Il faut noter la part en constante décroissance de la Cote d'Ivoire qui est passé de 7.5% entre 1980 et 1990, entraînant dans sa chute le poids du marché de l'ex CEAO qui a régressé dans la même période de 20.9% à 10.9%.

L'Amérique du Nord a une part insignifiante et décroissante dans les exportations (0.3% en 1990 contre 0.6% en 1989 et 0.8% en 1988). L'Amérique Latine est quasiment absente des marchés d'exportations au Sénégal, avec de timides apparitions (0.1% en 1986 et 1987, 0.4% en 1989 et 0.0% en 1990).

La structure des exportations par produits présente également des caractéristiques remarquables.

L'agriculture domine avec 55.8% des exportations en 1990, suivie des produits manufacturés avec 22.5% et les industries extractives qui font 21.7%.

La structure des exportations progressait respectivement de 8.2% et de 5.4% en 2007 et 2008 contre 5.8% en 2006.

Il est intéressant d'observer que le potentiel du secteur artisanal dans l'expansion des exportations apparaît au niveau des statistiques concernant les membres, sacs, articles de voyage, vêtement et chaussure.

Après la dévaluation, une stratégie bien ciblée sur ces segments du secteur informel et centré sur l'offre et le marketing, pouvait donner des résultats intéressants à l'exportation.

Les exportations de biens au mois de décembre 2007 s'élèvent à 52.5 milliards, soit une baisse de 10.0 milliards par rapport au mois précédent, liée à l'absence de ventes à l'extérieur d'acide phosphorique en décembre 2007. Cependant, il faut noter le bon comportement des exportations de produits alimentaires qui ont connu entre les deux derniers mois une progression de 41.7% tirée principalement par les produits halieutiques (11.5%). Les exportations de produits arachidiers ont repris après la forte baisse relevée en novembre.

En glissement annuel, les exportations en valeur ont accusé une baisse de 41.1%. L'Union européenne n'est plus le premier client du Sénégal. Les pays d'Afrique de l'ouest, membres de l'espace UEMOA sont les destinataires privilégiés des produits sénégalais. La preuve, la part des exportations du Sénégal vers l'Afrique de l'ouest est passée de 29,0 % en 2002 et 34% en 2003 à 36 % en 2004. Ce qui représente des valeurs respectives de 191 milliards, 225 milliards et 239 milliards F Cfa. Le Mali est le premier destinataire des produits sénégalais dans la sous région avec 37 % des exportations totales dans cette partie ouest africaine du continent. La Gambie et la Côte d'Ivoire viennent en deuxième et troisième position avec 13% et 9 % des parts ; soit 31 milliards et 21 milliards de FCfa. Dans ce même ordre d'idées, il faut souligner qu'en 2004, la part des exportations du Sénégal vers les pays de l'UEMOA s'est stabilisée, selon la Direction de la Prévision et de la Statistique, à hauteur de 24 % pour une valeur de 162 milliards. Alors que celle à destination des pays de la CEDEAO est passée à 33 %, soit 224 en 2004 contre 209 milliards en 2003. La valeur cumulée des exportations a atteint 702.3 milliards, soit une baisse de 4.5% par rapport à 2006.

La part des exportations totales en 2006 s'est hissée à 44.5% contre 42.6% en 2005. Le dynamisme des exportations vers l'Afrique est essentiellement porté par des produits pétroliers et le ciment hydraulique. Les exportations de biens du Sénégal vers les autres pays de l'UEMOA se sont chiffrées à 20.9 milliards en décembre 2007, soit 39.8% des exportations vers le mali, qui en représentent 70.6%, se sont chiffrées à 14.7 milliards contre 16.1 milliards en novembre et sont essentiellement composées de produits pétroliers (48.8%) et de ciment (27%).

1/ Les produits halieutiques

Grâce à sa position géographique, le Sénégal a un riche potentiel halieutique. La moyenne annuelle des prises est de plus de 400 000 T pour une valeur de 36,413 Milliards de francs CFA.

La pêche occupe actuellement le deuxième rang de l'économie nationale et représente 10% de la production intérieure brute.

Le secteur de la pêche a contribué pour 154 milliards, soit prés de 21.3% des recettes d'exportation en 2006. Globalement, la valeur et le tonnage des produits halieutiques exportés ont reculé respectivement de 6.6% et de 4.9%. La part des exportations de poissons frais est de 54.3% du total des exportations de produits halieutiques, soit une valeur de 83 milliards. Cette proportion était de 49.7% en 2005. Les crustacés, les mollusques et les coquillages, pour une valeur de 57.3 milliards, ont contribué à hauteur de 39% aux recettes globales extérieures tirées des produits halieutiques. La part des conserves de poissons exportées ressort à 5.2% en 2006 contre 9.5% en 2005. Environ 75% des exportations de produits halieutiques, soit 115 milliards, ont pris la destination européenne en 2006 contre 82% en 2005. Viennent l'Afrique et l'Asie pour des parts respectives de 14% et de 9% soit respectivement 22 milliards et 14 milliards.

Le secteur de la pêche a contribué pour 165 milliards, soit prés de 21.7% des recettes d'exportations en 2005. Globalement, la valeur des exportations de produits halieutiques n'a progressé que de 1.1% au moment où le tonnage recule de 1.6%. La part des exportations de poissons frais de mer est de 50% du total des exportations de produits halieutiques, soit une valeur de 82 milliards. Cette proportion était de 52% en 2004. Dans la même, les crustacés, mollusques et coquillages, pour une valeur de 64.6 milliards, ont contribué à hauteur de 32% aux recettes globales extérieures tirés des produits halieutiques.

2/ Les produits des ICS

Les ventes à l'exportation des produits des ICS: acide phosphorique et engrais ont connu une évolution favorable au cours de l'année 1994. En effet, ces produits ont largement bénéficié des effets de la dévaluation. Ainsi, les ICS ont exporté 271 800 tonnes au cours de cette année contre 122 600 tonnes en 1993, soit respectivement de plus 21.4% et -8.2%.

La forte demande du marché de l'Inde explique cette augmentation des ventes d'acide phosphorique.

Cependant, le niveau des engrais solides ont connu une chute de sa production, amorcé au cours des 9 premiers mois de l'année 1994. Celle-ci s'est confirmée en fin d'année à la suite d'une diminution de la demande constituée principalement par les marchés africains. Ces produits ont profité de l'emballage des cours et des effets de la dévaluation.

Les ventes d'acide phosphorique pour un montant de 80.3 milliards de franc CFA ont accusé une chute en 2002 (-32.6% en valeur et 16.2% en volume).

Avec des recettes d'exportation d'un montant de 28.9 milliards de FCFA, les exportations d'engrais continuent leur évolution en dépassant celles des produits arachidiers avec une croissance de 10.3% en valeur, et constituent 4.4% des recettes d'exportation en 2003, résultant d'une augmentation de 12.4% des quantités exportées. Cependant, sa production chutera fortement d'un volume de 152 000 tonnes. La combinaison de ces contres performances internes et des facteurs externes s'est traduite par une baisse des prix des produits d'exportation.

Quant aux secteurs des industries chimique et minière, les recettes des exportations reculent de façon notoire : acide phosphorique (-12%), phosphates (+32%), engrais (-56%).

a- L'acide phosphorique

La production d'acide phosphorique a enregistré un fléchissement de 3%, à 295 000 tonnes malgré l'inobservation de l'arrêt annuel d'entretien. Si on observe une baisse tendancielle de la production d'acide phosphorique depuis 6ans, il reste que le volume de l'exercice 2000 est le plus faible que les ICS aient enregistré depuis 6 ans.

La mutation observée depuis quelques années des industries chimiques du Sénégal se poursuit néanmoins, puisqu'elles continuent de privilégier les exportations de produits transformés à plus grande valeur ajoutée. Ainsi les ventes de phosphates bruts diminuent de 60% en valeur et de 31.2% en volume.

Les recettes d'exportations d'acides phosphoriques passent de 53.8 milliards en 1999 à 47.5 milliards en 2000 consécutivement à une baisse de 18% des prix à l'exportation atténuée par une hausse de prés de 8% des quantités exportées.

Les recettes au titre des exportations d'acide phosphorique ont plus que doublées en 2002 ressortant à 119 milliards contre 54 milliards en 2001. Cette performance fait suite à d'importants investissements qui ont significativement amélioré la capacité de production du secteur. Cependant, en 2003, les difficultés conjoncturelles ont plombé les exportations du secteur. Ce qui s'est traduit par des exportations évaluées globalement à 8%.

A la suite des difficultés conjoncturelles qui avaient induit une baisse sensible, les recettes d'exportation d'acide phosphorique ont amorcé une reprise en 2004 atteignant 94 milliards, soit une hausse de 13% par rapport à l'année 2003, puis de 98 milliards en 2005, progressant de prés de 4.2%. Le tonnage exporté est ressorti à 435 milliers de tonnes en 2005 contre 494 milliers de tonnes en 2004, soit un recul de 12%.

Dans le sillage de la reprise amorcée en 2004, les recettes dues à l'exportation d'acide phosphorique ont atteint 98 milliards en 2005, progressant de 4.2%. Certaine difficultés conjoncturelles avaient induit une baisse sensible des recettes d'exportation d'acide phosphorique en 2003 qui étaient alors passées à 80 milliards contre 119 milliards en 2002. Le tonnage exporté est ressorti à 435 milliers de tonnes en 2005 contre 494 milliers de tonnes en 2004, soit un recul de 12%.

b- Les phosphates

Les phosphates sont passés de 4.9 milliards soit 11% du total en 1973, à 24.9 milliards soit 27% du total, soit un accroissement de 408.2%.

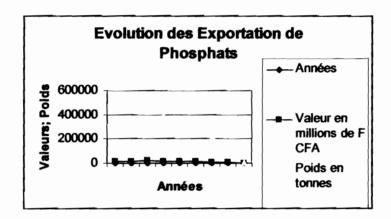
L'année 2000 a été une période difficile pour les ICS qui ont connu une baisse de leur chiffre d'affaire. L'extraction des phosphates est en baisse de 3% à 738 000 tonnes en 2000 et 800 000 tonnes en 1999. Parmi les nombreuses ressources minérales du Sénégal, les phosphates sont les seuls minerais exportés à grande échelle et pour lesquels le pays occupe le neuvième rang mondial.

Les recettes procurées par les phosphates ont baissé de 32% en 2000 par suite d'une diminution des quantités exportées (-1.92%) aggravée par une sévère déprime des prix à l'exportation (-29%).

Ces exportations ont continué à baisser jusqu'en 2005.

Tableau: Evolution des exportations de phosphates

Années	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Valeur	19235	18005	21664	11732	12029	13328	5349	4410	722
en			{		1			}	
millions				1	{				
de F									
CFA									
Poids	522236	448753	523985	379202	268810	314907	216688	66639	10359
en				{					
tonnes									



c- Les engrais minéraux et chimiques

Selon la situation économique du Sénégal 1959-1979, les engrais ont connu une évolution régulière. Cependant à partir de 1975, on assiste à un mouvement irrégulier descendant. Les exportations d'engrais minéraux chimiques passent de 21 milliards de franc CFA en 1999 à 2.5 milliards de franc CFA en 2000, les quantités exportées ayant baissé de 49.4%.

Les recettes tirées des exportations d'engrais minéraux n'ont cessé de progresser depuis 2001 avant de doubler pratiquement en 2002 en atteignant 20 milliards de franc CFA. En 2004, elles ont atteint 36 milliards contre 29 milliards en 2003.

Après une régulière et forte progression depuis 2001, les recettes tirées des exportations d'engrais minéraux ont substantiellement reculé 2005 en ressortant à 18.6 milliards, soit la moitié de celles de 2004. Les quantités exportées tombent à 121 milles tonnes en 2005 contre 233 mille tonnes l'année précédente.

3- Les produits pétroliers

L'intégration en force dans le circuit des exportations des produits pétroliers occupe une place prépondérante, à partir de 1973.

Le taux d'accroissement moyen annuel en valeur des ventes de produits pétroliers est élevé à 40% contrairement à celui du volume qui s'élève à 5% de 1973 à 1978.

La progression en valeur des exportations de produits pétroliers (14%) relève de la seule hausse des cours mondiaux. En effet les prix à l'exportation des produits pétroliers ont été multipliés par 1.64 entre 1999 et 2000 tandis que les quantités exportées ont chuté de prés de 29% au cours de cette période. Les recettes procurées par les produits pétroliers en 2001 ont progressé de 5.5% en 2002. Ce dynamisme se poursuit en 2003 et en 2004, pour porter la valeur des produits pétroliers exportés respectivement à 109 milliards et 115 milliards. Les recettes d'exportation au titre de produits pétroliers ont progressé de 6.2% en 2005 atteignant 122 milliards contre 115 milliards en 2004. Cette progression en valeur en 2005 procède d'une forte appréciation des prix (33%).

Les recettes d'exportation au titre des produits pétroliers ont fortement progressé, passant de 122 milliards en 2005 à 193 milliards en 2006. La progression en valeur des exportations en 2006 procède d'une hausse combinée des prix (29%) et des quantités exportées d'environ 23%

4- Les produits arachidiers

Le produit intérieur brut du Sénégal (au prix du marché) est de 4 802,9 milliards de francs CFA en 2006 contre 4 563,2 milliards de francs CFA en 2005 selon la BCEAO. Avec une population active de 77% dans le secteur primaire, la population rurale représente 49.0% d'après les caractéristiques géographiques et humaines du Sénégal (2005). La production d'arachide, secteur moteur de l'agriculture sénégalaise, a reculé de 34 %, en liaison avec la mise en place tardive des intrants et un prix d'achat au kilo de 150 FCFA, jugé peu attractif par les producteurs.

L'évolution du secteur agricole au cours des cinquante dernières années, est essentiellement dominée par la culture de l'arachide.

Il s'y ajoute le fait que nos exportations de produits agricoles soient dominées par l'arachide, suivi du coton, des fruits et légumes et des cuirs et peaux.

Le commerce agricole est le moteur principal des secteurs d'exportation au Sénégal. Pour la période de 1990 à 2000, le niveau de croissance de l'agriculture s'est toutefois relevé d'environ +3,6%. Les produits agricoles représentent 20% des exportations sénégalaises, les revenus des produits arachidiers (huile ou coquilles) stimulent la consommation, qui surpasse vite les dépenses et pose le risque inflationniste.

L'agriculture est l'engin important pour le PIB. Les produits arachidiers ont enregistré des accroissements successifs en volume et en valeur:

	Volume	valeur
1974	21%	22%
1975	73%	19%
1976	46%	60%

Il convient également de mentionner que les campagnes des années 74/75 et 75/76 ont été favorables; un accroissement considérable des exportations a été enregistré en valeur et en volume.

De 1985 jusqu'à 1988, cet accroissement s'élève à 10.8% (la majeure partie du PIB comme ailleurs est le secteur de services, mais les devises ne s'obtiennent qu'à travers l'agriculture ou le pétrole). Ainsi comme le montre l'analyse de la F.M.I. il serait difficile de gérer la croissance du PIB, dont 40% dépendent soit directement, soit indirectement des arachides et du coton.

Ressorties à prés de 32 milliards de francs CFA en 2006, les recettes au titre des exportations de produits arachidiers ont quasiment doublé par rapport à l'année précédente. Le tonnage des produits exportés a été multiplié par trois, atteignant 114 mille tonnes contre 37 mille tonnes en 2005. Les exportations de produits arachidiers sont essentiellement constituées d'huile brute et de tourteaux pour des valeurs respectives de 28 et 4 milliards. Les quantités d'huile brute exportées sont passées à 64 mille tonnes en 2006 contre 16 mille tonnes en 2005. Par ailleurs, le tonnage des tourteaux exportés a atteint 12 mille tonnes contre 7 mille tonnes en 2005.

L'année 2005 est marquée par une stagnation des recettes au titre des exportations de produits arachidiers, qui sont ressorties à 16.5 milliards en 2005 contre 16 milliards en 2004. Le tonnage de produits exportés s'est accru dans une proportion similaire passant à 37.5 mille tonnes contre 36.5 mille tonnes en 2004. Les exportations d'huile brute d'arachide ont légèrement augmenté en ressortant à 15.7 milliards en 2005 contre 13.7 milliards en 2004 en valeur. Les recettes imputables aux exportations de tourteaux ont accusé une forte baisse en tombant à 580 millions en 2005 contre 2.2 milliards en 2004.

5- Le coton et les tissus en coton

L'apparition de la culture du coton au Sénégal date des années 1960.

Les produits cotonniers sont cultivés dans la partie orientale du pays et alimente les filatures locales pour leur besoin en coton fibre. La production moyenne en coton graine pendant ces dix dernières années est estimée à 38 000 tonnes.

La production est assurée par des exploitations de type familial sous l'encadrement d'une société d'économie mixte appelée la SODEFITEX.

Le coton, culture très exigeante, est fortement concurrencé dans sa zone de production par l'arachide qui nécessite beaucoup moins d'intrants et de temps de travail alors que les prix aux producteurs étaient très proches.

Avant le changement de parité de 1994, la filière coton au Sénégal était déficitaire et les prix aux producteurs n'étaient pas très rémunérateurs.

Cependant, au lendemain de la dévaluation, cette filière était devenue excédentaire mais les prix des intrants avaient augmenté de façon considérable. En effet, en 1994 les exportations de coton ont connu une hausse avec une valeur de 11 110 millions de francs CFA contre 5 985 millions en 1993. Néanmoins la tendance va baisser dans les années qui suivent.

Mais avec l'avènement de l'alternance, on note une très forte progression des ventes de cotons et de tissus en coton qui se chiffre à 7 006 tonnes en 2000, puis à 7 652 tonnes en 2001 du fait d'une augmentation de la demande et des cours mondiaux.

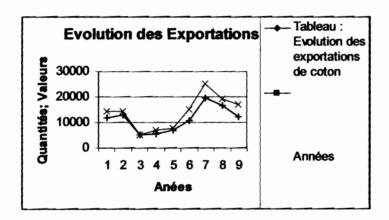
Cette expansion sur les quantités exportées s'est confirmée davantage ente 2002 et 2003 de 56.0% puis de 82.4% sur les quantités exportées.

Cependant, en 2004 on constate une diminution de 23% sur l'évolution de ces tonnages exportés; atteignant 19 177 tonnes contre 25 051 tonnes en 2003 et qui s'est maintenue en 2005 avec une légère baisse de 18%.

Evaluées à 19.7 milliards en 2005, contre 18.5 milliards en 2004, les recettes au titre des exportations de coton ont accusé une baisse de 36%.

Tableau: Evolution des exportations de coton

Années	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Quantités en tonne	14628	14476	5002	7006	7652	15048	25051	19177	17033
Valeurs en millions	11990	13100	5002	5530	6933	10814	19727	16512	12131



6- Evolution globale

Les échanges extérieurs sénégalais ont subi une évolution remarquable depuis les indépendances tant en valeurs qu'en volumes. Les exportations restent dominées par les produits arachidiers qui ne cessent cependant de décroître. Aussi, d'autres produits ont gagné une place prépondérante dans le commerce extérieur.

Il s'agit des produits halieutiques, des produits miniers (produits pétroliers, les phosphates, les engrais), et les produits manufacturés.

Avant la dévaluation, les recettes provenant des échanges extérieurs ont connu une baisse de leur valeur, se traduisant par un accroissement du déficit de la balance commerciale.

Le Sénégal était considérait comme étant le premier pays exportateur de produits arachidiers et occupait une position favorable au niveau des exportations mondiales. Mais cette dernière ne tardera pas à se dégrader ces dernières années.

L'arachide, constituée par l'huile brute d'arachide, l'huile raffinée d'arachide, les tourteaux d'arachide et l'arachide non grillée.

La filière arachidière, depuis la fin des années 1970, traverse une profonde crise qui s'est traduite par une baisse de sa production.

Ces contre-performances du secteur arachidier mettent en cause sa viabilité à moyen et long terme. Les résultats obtenus dans la filière arachidière varient considérablement d'une année à l'autre. Les conditions climatiques et les cours mondiaux expliquent les oscillations dans les exportations.

Les années de sécheresse ont fait tomber la valeur des produits arachidiers dans les exportations.

Dans la période 1974-1975, grâce à une bonne pluviométrie, les produits arachidiers ont enregistré une hausse de 73% en volume. Mais seulement de 19% en valeur en raison de la baisse des cours mondiaux.

Dans les années 1980, l'huile brute a enregistré une valeur de 11.3 milliards de franc CFA soit 64% du total des produits arachidiers. Quant aux tourteaux, la valeur n'est que 4.2 milliards de franc CFA.

Au cours des années 1994, marquée par le changement de parité du franc CFA, les effets attendus de l'exportation de nos principaux produits ne se sont pas confirmés.

En effet, si les volumes des produits arachidiers (huile brute et tourteaux) et les acides phosphoriques ont connu des hausses assez significatives, ceux des phosphates exportés ont connu une baisse. Cependant, les effets prix et la bonne tenue des cours sur les marchés internationaux ont été favorables pour l'ensemble de ces produits notamment l'arachide.

Pendant cette période, les échanges extérieurs ont connu un boom du fait de la nouvelle compétitivité sur les marchés extérieurs.

Ainsi, le volume des exportations avait baissé de 86 110 tonnes à 81 511 tonnes entre les années 1992-1993. En 1994, on note un accroissement considérable avec 107 000 milliards soit une hausse de 13% par rapport à l'année précédant la dévaluation.

En 1995, les exportations ont été composées essentiellement de produits de consommations pour une valeur de 50.50 milliards soit 17%, des matières premières pour 101 milliards soit 35.5%, des produits semi-finis avec une valeur de 106.78 milliards soit 35.1% et des produits énergétiques de l'ordre de 39.9 milliards soient 31.1% des produits exportés.

Les produits arachidiers avaient senti les effets de l'ajustement externe qui s'est opéré en 1994. La valeur de ces produits à l'exportation était estimée à 8.05% en 1999 et 6.7% en 1998, contre 7% en 1997, alors que les poids ont occupé 5.2% et 4.5%.

En 2001, les exportations ont progressé 16.4% par rapport à l'année 2000, où il s'élevait 493.1 milliards. Cette situation s'est maintenue en 2002 avec une diminution légère de 1.3%. Ainsi, les exportations sont évaluées à 574.2 milliards en 2001, 661.2 milliards en 2002, 656.9 milliards en 2003, 671.1 milliards en 2004.

La hausse constatée entre 2003 et 2004 est due à la bonne gestion des ventes de tous les produits excepté les produits arachidiers, les phosphates et le sel. Les exportations du Sénégal ont accusé un léger recul en 2004; passant de 199 milliards en 2003 à 196 milliards en 2004. Il en est de même de leur part dans les exportations totales qui sont passées de 46 % en 2000 à 29,2 % en 2004. "En 2001, 2002 et 2003, elles étaient de 42,2 %, 34,5 % et 30,4 %". Par ailleurs, les exportations sénégalaises en direction de la France, première destination au sein de l'Union européenne ont connu une baisse passant de 80 milliards en 2003 à 66 milliards en 2004. Alors que la majorité des exportations est constituée de produits halieutiques (poissons, crustacés, mollusques et leurs préparations pour 21 milliards), d'huile brute d'arachide (6 milliards) et de légumes frais (4 milliards). Quant à l'Italie et l'Espagne, ils se situent au deuxième et troisième rang avec des parts respectives de 25 et 22 % du total des exportations du Sénégal en 2004. Dès lors, les principales destinations des exportations du Sénégal sont l'Inde (14,4 %), le Mali (13,05 %), la France (9,8 %) et l'Italie (7,27 %). Ce qui représente 334 milliards F CFA pour ces quatre pays; soit près de 45 % des exportations de notre pays. Evaluées à 761.6 milliards en 2005, soit 17.8% du PIB de la même année, les ventes à l'extérieur du pays ont progressé de 12.9% par rapport à l'année 2004 où elles étaient estimées à 671.1 milliards de franc CFA. Cette progression résulte d'une hausse de 5.6% des prix combinés à une croissance en volume de 6.8%.

Le Sénégal tire ses recettes d'exportation de quelques produits de base (produits de la pêche, produits pétroliers, acides phosphoriques, engrais, produits arachidiers et ciment).

Ces produits ont contribué pour prés de 60% aux recettes d'exportation en 2005.

Le tonnage global des produits exportés a enregistré une hausse de 6.8% par rapport à l'année précédente.

Le Sénégal est aussi présent sur le marché extérieur avec d'autres produits comme les oignons, les légumes...

Le secteur de la cimenterie a tiré aussi sa part des investissements pour retrouver sa place dans les exportations. En effet, les recettes tirées des exportations de ciment passent de 6.4 milliards en 2001 à 7.8 milliards en 2002 avant de fléchir à 7.3 milliards en 2003 à la suite d'une hausse de 28% du tonnage exporté tempéré par un léger recul des prix (soit 1.3%).

Notons que le regain d'activité dans les industries de production de matériaux de construction et la reprise dans le secteur ont permis une bonne tenue des exportations qui sont ressorties à 724 milliards en 2006 contre 696 milliards en 2005 soit une progression de 4%.

Les recettes d'exportation dues aux produits pétroliers finis relèvent de la réexportation de produits préalablement importés.

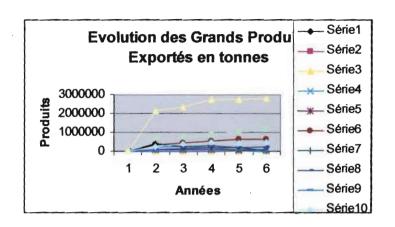
Secteur clé de l'économie, les activités de la pêche continue de jouer un rôle central dans les exportations, en dépit d'une baisse tendancielle de leur part relative. La part des recettes d'exportation de produits halieutiques est tombée à 21% en 2006 contre une moyenne de 25% entre 2002 et 2005. L'expansion des exportations de produits pétroliers est liée à l'accroissement des prix mondiaux. La part des produits arachidiers dans les exportations s'étiole au fil des années. En effet, après avoir enregistré un chiffre de 62.7 milliards au titre de l'année 2001, les recettes imputables aux exportations de produits arachidiers sont tombées à 53 milliards en 2002, puis à 27.3 milliards en 2003, pour se stabiliser en moyenne autour de 21 milliards entre 2004 et 2006. Avec le renforcement de ces capacités de production, l'industrie de matériaux de construction, en pleine croissance, est en passe de devenir un vecteur essentiel des exportations du Sénégal.

DONNEES ECONOMIOUES

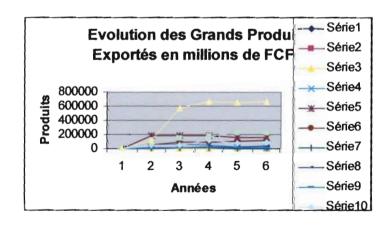
Principaux produits exportés

Produits arachidiers, produits de la pêche, phosphates, engrais, coton en masse, acide phosphorique, sel et ciment.

Evolution des Gr	ands prod	luits expo	rtés en ton	nes	
	2000	2001	2002	2003	2004
produits Arachidiers	236 108	259 779	195 089	73 823	37 830
produits de la Pêche	89 552	79 671	87 642	95 675	120 686
produits Pétroliers	360 472	469 244	538 762	627 440	638 488
Phosphates	379 202	268 810	314 907	216 688	66 639
Engrais	106 431	140 798	195 169	219 371	233 089
Cotons et tissus en coton	7 006	7 652	15 048	25 051	19 177
Acide phosphorique	232 667	376 518	519 386	435 330	494 057
Autres produits	718 252	764 753	894 219	1 041 009	1 193 027
Total Exportations	2 129 690	2 367 225	2 760 222	2 734 387	2 802 993



	2000	2001	2002	2003	2004
produits Arachidiers	59 804	66 084	48 203	25 439	15 933
produits de la Pêche	186 805	180 363	181 491	164 096	163 315
produits Pétroliers	57 158	90 329	95 291	109 304	115 200
Phosphates	11 732	12 029	13 328	5 349	4 401
Engrais	10 324	14 718	26 210	28 920	36 453
Cotons et tissus en coton	5 530	6 933	10 814	19 727	16 512
Acide phosphorique	47 474	54 656	119 150	80 286	94 602
Autres produits	114 340	149 123	166 742	223 787	224 745
Total Exportations	114 340	574 235	661 229	656 908	671 161



Section 2: ANALYSE DES IMPORTATIONS

Durant la décennie 1968-1978 les importations sénégalaises se sont régulièrement accrues passant de 44.5 milliards en 1968 à 170.3 milliards (281%) en 1978. Cette croissance soutenue des importations est imputable aux produits alimentaires, aux produits énergétiques et aux biens de consommation et d'équipements.

L'insuffisance des récoltes et l'expansion des besoins que connaît le pays ont rendu nécessaire un recours aux produits alimentaires (produits laitiers, conserves de fruits et légumes...). Les produits alimentaires ont fortement alourdi les dépenses d'importations, surtout le riz dont le maximum a été atteint en 1974 avec 18 milliards pour une quantité correspondante de 207 195 tonnes (soit 15% de la valeur globale); le blé connait un accroissement continu en valeur de 1973 à 1978. Le sucre aussi affecte considérablement les avoirs extérieurs sénégalais. Les transactions commerciales sénégalaises avec l'étranger se sont toujours soldées par un déficit qui a atteint le montant sans précédant de 75 milliards en 1978, résultant des dépenses d'importations en produits de consommations, d'équipements et principalement en énergie et lubrifiants (489 millions de hausse en 1978).

Le secteur énergétique est fortement dominé par les importations de produits pétroliers (prés de 47 milliards).

Les taux de couverture des importations par les exportations les plus faibles ont été respectivement de 54% en 1973 et 56% en 1978.

La dégradation de la balance commerce peut aussi s'expliquer, par la croissance soutenue de nos importations d'une part, et les fluctuations des exportations d'autre part.

Les importations en valeurs ont suivi un mouvement ascendant jusqu'en 1977, année à partir de laquelle on a noté une baisse de 9.2%; alors que les exportations ont connu une évolution en dents de scie de 1965 à 1973.

En 1973 et 1977, le profil des ventes sénégalais à l'extérieur accuse un mouvement régulier avec des variations relatives tantôt en hausse, tantôt en baisse (117.6% en 1974; 5.4% en 1975; 17.0% en 1976; 31.9% en 1977). En ce qui concerne le riz, la production locale (110 000 T/an) ne couvre que 3 à 4 mois des besoins nationaux, ce qui oblige le Sénégal à importer 9 mois de consommation, soit plus de 500 000 T de riz blanc par année.

Au total, le Sénégal est devenu un des plus gros importateurs de brisures de riz en Afrique de l'Ouest.

L'économie sénégalaise a une agriculture multifonctionnelle, une agriculture vulnérable constituée de petites exploitations familiales paysannes pour qui le développement des filières permettent de poursuivre des objectifs de sécurité alimentaire, de lutter contre la pauvreté et le développement rural.

Les caractéristiques géographiques à l'exportation se retrouvent à peu prés à l'importation. L'Amérique représente 8.3% des importations. L'Europe domine à 59.8% avec 32.9% pour la France, l'Asie et l'Océanie 13.6%, l'Afrique 16.1% avec 7.3% pour le Nigeria 4.5% pour la Cote d'Ivoire.

Les importations ont connu une hausse en valeur de plus de 80% en 1994 relativement à 1993, bien qu'elles aient slogué et même baissé en volume selon les produits. La structure des importations est telle que la tendance à la baisse, à moyen terme, reste très limitée.

Toutefois, c'est au niveau des produits alimentaires (65% du total des importations) qu'il convient d'accentuer les efforts notamment par le biais de la production intérieure et du consommer local.

La structure des importations est telle qu'il est difficile de la modifier significativement. En effet les produits pétroliers, les biens d'équipements et autres biens intermédiaires, compte tenu de leurs implications quant aux impératifs de développement du pays, ne paraissent pas compressibles.

En conséquence, l'amélioration du solde commercial passera avant tout par des actions de redynamisation des exportations du moment que les importations en volume des trois catégories de produits visés présentent en moyenne des quatre dernières années, plus de 5% du commerce spécial CAF. Ceci est d'autant plus avéré que l'essentiel du solde résiduel est constitué de produits alimentaires, ceux-là même qu'il est difficile de réduire compte tenu de la structure de la consommation de la quasi impossibilité de substituer significativement le riz importé par celui produit localement à court et moyen terme.

Les importations de biens ont augmenté de 54.9 milliards entre novembre et décembre 2007, passant de 166.4 milliards à 221.3 milliards. Les principaux produits qui sont à la base de cette évolution sont les produits pétroliers (40.5 milliards), les machines, les appareils et moteurs et les produits alimentaires notamment le mais et les huiles et les graisses animales et végétales. En glissement annuel, les importations ont progressé de 34.7 milliards.

La valeur cumulée des importations sur l'année 2007 qui est ressortie à 2130.2 milliards est en hausse de 19.0% comparativement à celle de l'année 2006.

Les importations en provenance des pays de l'UEMOA se sont chiffrées à 3.9 milliards soit 1.8% des importations totales au mois de décembre 2007 contre 3.4% au mois précédent. Celles issues de la Cote d'Ivoire, premier fournisseur du Sénégal, en ont représenté 83.7% en décembre et sont composées en majorité de bois et ouvrages, fruits et légumes et d'huile et graisses animales.

1- Les produits pétroliers

Depuis la crise pétrolière de 1973, les bouleversements qui ont affecté le marché énergétique mondial continue d'exercer leur influence. C'est ainsi que le Sénégal étant un grand consommateur de pétrole, ne se trouve pas épargné malgré l'approvisionnement qui s'effectue avec les pays du tiers-monde.

Les importations en produits pétroliers tant en valeur qu'en quantité ont progressé dans des proportions diverses, passant respectivement de 4.8 milliards en 1973 à 23.9 milliards en 1978 (398%). Au cours de l'année 1974, la valeur des importations de produits pétroliers a triplé celle de 1973, alors que le volume enregistrait un léger accroissement de l'ordre de 3%.

La fermeté du marché du pétrole tout au long de l'année 2004 est essentiellement liée à la crainte de rupture de l'équilibre entre l'offre et la demande.

En effet face à une demande mondiale tirée par les Etats-Unis et certains pays asiatiques, notamment la Chine, l'offre a sans cesse connu des perturbations dans la plupart des pays producteurs (Irak, Mexique, Nigeria...).

Ainsi, entre les années 2003 et 2004 la hausse des prix passe à 30%.

Les importations de produits pétroliers, en progression continue, ont atteint 383.8 milliards en 2006, après un niveau de 326.6 milliards en 2005, soit une hausse de 17.5%. Elles sont constituées d'huile brute destinée au raffinage et de produits finis incluant le gaz. La survenue de réelles difficultés dans le secteur du raffinage a induit un niveau exceptionnel d'importation de produits finis qui a culminé à 248 milliards en 2006, contre 83.6 milliards en 2005. La réexportation de ces produits explique la place des produits pétroliers dans les exportations du Sénégal en 2006.

Les importations de gas-oil, sont ressorties à 132 milliards en 2006 contre 45 milliards en 2005. En hausse continue, les importations de gaz butane se sont élevées à 45 milliards en 2006, après un niveau de 36 milliards un an plus tôt.

2- Les machines et appareils

Essentiellement constitués de biens d'équipement et de biens de production, les machines et appareils occupent une place centrale dans le processus de production. Ils viennent au second rang des importations pour une valeur de 268 milliards en 2006, soit une hausse de 26.7%par rapport à l'année précédente.

3- Les matériels de transport et pièces détachés

Après un recul en 2003 et 2004 sous l'effet de la mesure visant à restreindre à 5 ans l'age des véhicules importés, les importations de matériels de transport se sont inscrites en hausse en 2005. En effet les importations de matériels de transport et de pièces détachées ont atteints 144 milliards en 2005 contre 87 milliards en 2004. Les seules acquisitions d'automobiles et de cars sont passées à 60.7 milliards en 2005 contre 3507 milliards en 2004.

Les importations de matériels de transport ont accusé un recul entre 2003 et 2004, sous l'effet de la remise visant à restreindre à 5 ans l'age des véhicules importés. Inscrites en hausse en 2005 en atteignant 144 milliards, elles sont légèrement retombées à 131 milliards en 2006.

4- Les produits céréaliers :

En 1999 le quotidien anglais "The Economist" a classé le Sénégal sur la liste des vingt premiers pays à forte croissance. En cette année-là la récolte de céréales était estimée à 1.5 millions de tonnes grâce à la bonne climatologie.

Sur le marché du riz, les cours mondiaux se sont raffermis en 2004, soutenus par la faiblesse des disponibilités à l'exportation et la forte demande du Moyen Orient.

Pour l'année 2004, en moyenne annuelle, le niveau de hausse est estimé à 19%.

A hauteur de10.5% du total des importations, les achats de produits céréaliers sont ressortis à 178 milliards en 2005, contre 165.5 milliards en 2004. Les importations de céréales sont pour une part significative constituées de riz et de blé.

En 2004 l'importation de riz avait coûté à l'économie sénégalaise 117.3 milliards pour des quantités se chiffrant à 748.6 mille tonnes.

Les importations de blé ont légèrement reculé passant de 41 milliards en 2004 à 36 milliards en 2005.

Le blé est un important dans l'industrie de transformation alimentaire (minoterie, boulangerie, fabriques d'aliments pour animaux...). Le tonnage importé de blé est en hausse, passant de 314 mille tonnes en 2004 à 326 mille tonnes en 2005.

En 2005 la facture due à l'importation de riz s'est élevée à 133 milliards pour des quantités évaluées à 856 mille tonnes.

Chiffrés à 172 milliards, les produits céréaliers ont totalisé 9.6% des importations en 2006. Ils sont essentiellement composés de brisures de riz (121 milliards), de blé (41 milliards). Le blé est un intrant important pour l'industrie de transformation alimentaire (minoteries, boulangeries, fabriques d'aliments pour animaux,...). En 2005 les importations de riz s'élevait à 132 milliards pour 853 mille tonnes de blé à 35 milliards milles tonnes.

5-Les métaux et ouvrages en métaux

Les importations de métaux et ouvrages en métaux ont enregistré une valeur de 115 milliards en 2005 contre 113 milliards en 2004. Le niveau élevé de ces importations répond à des besoins de mise en place d'infrastructures dans les secteurs hydrauliques et routiers mais aussi à des fins d'intrants pour l'industrie de tréfilerie.

Les importations de métaux et ouvrages en métaux ont enregistrés une valeur de 110 milliards en 2006, soit une baisse de 3.7% par rapport à l'année 2005.Le niveau élevé de ces importations répond à des besoins de mise en place d'infrastructures dans les secteurs hydraulique et routier mais aussi d'intrants pour l'industrie de tréfilerie.

6- Les produits laitiers

Les importations de produits laitiers sont ressorties à 43.5 milliards en 2005 contre 37.5 milliards en 2004 soit une augmentation de 16%. Le tonnage des produits laitiers importé est passé à 37.6 milles tonnes en 2005 contre 35.2 milles tonnes en 2004.

Régulièrement inscrites en hausse, les importations de produits laitiers sont ressorties à 50.1 milliards en 2006 contre 43.5 milliards en 2005, soit une augmentation de 15%. Leur tonnage est passé à 43 mille tonnes en 2006, contre 37.6 mille tonnes un an plus tôt. Les importations de fromage sont ressorties à 4 milliards en 2006 contre 3.5 milliards en 2005.

7-Les huiles et graisses

Les importations d'huiles et graisses animales et végétales se sont chiffrées à 58.3 milliards en 2005.

Elles restent stables par rapport à l'année précédente. Les quantités importées accusent une légère hausse en ressortant à 177 milles tonnes en 2005 contre 164 milles tonnes en 2004.

Les importations d'huiles et graisses animales et végétales sont chiffrées à 620 milliards en 2006 contre 58.3 milliards en 2005. Les quantités importées accusent une légère baisse en ressortissant à 174.5 mille tonnes en 2006, après un niveau de 176.6 mille tonnes en 2005. Les importations d'huile de soja sont évaluées à 30 milliards en 2006 contre 19 milliards en 2005 pour des tonnages respectifs de 95 mille à 66 mille tonnes. Les importations d'huile de palme sont ressorties à 11 milliards en 2006, enregistrant un repli par rapport au niveau de 20 milliards atteint en 2005

8- Evolution globale

A la faveur de la mise en place du Tarif Extérieur Commun en 2000, coïncidant avec une période de croissance de l'économie, les importations ont amorcé une période de hausse continue. Toute fois un léger tassement a été enregistré entre 2002 et 2003. En 2005 elles sont ressorties à 1697 milliards, progressant de 12.7% par rapport à 2004 où elles étaient évaluées à 4508 milliards. Cette dynamique s'est poursuivie en 2006 portant le total des importations à 1791 milliards avec une concentration autour des produits pétroliers et céréaliers, des machines et appareils, des métaux et ouvrages en métaux.

Les biens de consommation ont légèrement reculé, ressortant à 411 milliards en 2006 contre 424 milliards en 2005. Les importations de biens semi- finis et intermédiaires sont ressorties à 417 milliards en 2006, après un niveau de 420 milliards en 2005. Les biens d'équipement ont progressé de 10% en 2006, atteignant 570 milliards.

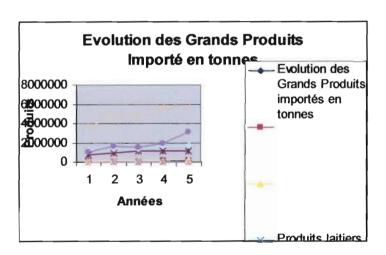
Selon la situation économique et sociale du Sénégal, en 2004, les importations en provenance d'Europe ont progressé de 9 %; atteignant 761 milliards contre 699 milliards en 2003. Selon la Direction de la Prévision et de la Statistique, ces importations sont constituées de machines et appareils (119 milliards), de produits pétroliers finis (66 milliards), de métaux communs (65 milliards), de produits pharmaceutiques (46 milliards), de blé (34 milliards), entre autres. Si, l'Europe fournit un peu plus de la moitié des importations totales du Sénégal (50,8 %); les produits français évalués à 371 milliards constituent 54 % des importations du Sénégal en provenance de l'Union européenne (684 milliards F Cfa). En provenance d'Afrique, les importations sont estimées à 319 milliards en 2004 contre 289 milliards en 2003. Essentiellement, elles sont constituées de produits pétroliers (195 milliards), de bois et ouvrages en bois (24 milliards), d'huiles et de graisses végétales et animales (17 milliards), entre autres. En stabilité par rapport à 2003, la part du continent africain dans les importations totales se situe à 21,3 % en 2004. Alors que les importations en provenance des pays de l'UEMOA demeurent faibles avec 3,5 % des parts. Quant à celles des pays de la CEDEAO, elles ont progressé de 231 milliards en 2003 à 240 milliards en 2004. Ainsi, ces importations proviennent du Nigeria avec essentiellement des produits pétroliers facturés à 178 milliards F Cfa, soit 74 % du total de l'espace communautaire. Quant à la Côte d'Ivoire, les importations en provenance de ce pays ressortent à 50 milliards pour une proportion de 20,8 %. Avec une hausse de 9 % par rapport à 2003, les importations en provenance de l'Asie sont évaluées à 275 milliards F Cfa en 2004. La Thaïlande fournit près du tiers des importations du Sénégal

en provenance du continent asiatique. Et, pour l'essentiel, celles-ci sont composées de riz pour 81 milliards F Cfa. Venant de Chine, les importations sont constituées de machines et appareils (7 milliards), de pierres, céramiques et verres (5 milliards), de chaussures (4 milliards), de thé (3 milliards). Quant au Japon, ses fournitures tournent autour des moyens de transports (19 milliards), des éléments d'optique et d'horlogerie (2 milliards). Par rapport au continent américain, les importations se situent à 140 milliards en 2004 contre 128 milliards en 2003. Elles se répartissent en 59 milliards pour l'Amérique du Nord et 81 milliards pour l'Amérique du Sud. Composées de tabac brut et de céréales entre autres, les importations en provenance des Etats-Unis ont encore baissé en 2004, avec 46 milliards contre 49,1 milliards en 2003 et 74 milliards en 2002. Quant aux importations d'origine brésilienne, elles se sont renforcées en 2004 avec 55 milliards contre 49 milliards en 2003. Et pour l'essentiel, le Brésil fournit au Sénégal de l'huile de soja pour 21 milliards F Cfa.

Principaux Produits importés

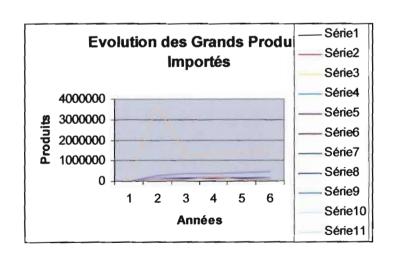
Pétroliers, biens d'équipement, céréales et alimentaires, biens intermédiaires.

Evolution des Grands Produits importés en tonnes						
	2000	2001	2002	2003	2004	
Produits laitiers, fruits	109 397	124 491	134 984	157	196	
et légumes	W-940X-10-4-14-14		Canada and American Control of the Canada Ca	307	352	
Produits céréaliers	771 382	989 013	1 149 068	1 181 497	1 122 011	
Huiles et Graisses	114 492	125 949	95 104	166 496	163 937	
Sucres et produits sucrés	15 224	62 760	48 013	53 730	30 447	
Boissons et tabacs	14 668	20 632	22 778	24 582	24 280	
Papiers et cartons	37 667	46 855	45 833	48 810	49 393	
Produits pétroliers	1 268	1 330	1 405	1 692	1 760	
	940	148	330	623	508	
Fils et textiles	21 507	25 128	27 008	25 966	28 648	
Métaux et ouvrages en métaux	131 892	194 102	196 036	227 707	310 192	
Machines et appareils	39 545	38 399	41 996	40 539	46 485	
Matériels de transport et pièces détachées	44 922	56 723	62 166	50 806	29 498	
Autres produits	1 092 097	1 645 508	1 600 198	1 973 987	3 147 495	
Total des Importations	3 661 734	4 659 709	4 828 513	5 644 050	5787 235	



Evolution des Grands Produits importés en millions de FCFA

	2000	2001	2002	2003	2004
	36 928	47 928	44 927	52 709	61 776
Produits céréaliers	100 712	140 806	160 604	157 226	165 357
Huiles et Graisses	35 501	39 801	34 827	58 612	58 693
Sucres et Produits sucrés	5 719	19 292	13 479	13 960	8 685
Boissons et tabacs	19 045	21 416	24 904	31 202	20 761
Papiers et cartons	26 810	35 017	34 878	35 031	35 301
Produits pétroliers	184 252	212 100	198 095	247 164	278 459
Fils et textiles	28 303	33 660	31 168	29 555	33 937
Métaux et ouvrages en métaux	65 911	77 396	72 586	79 413	113 000
Machines et appareils	172 074	179 086	195 115	173 756	180 369
Matériels de transport et pièces détachées	78 194	105 908	168 884	100 213	87 067
Autres Produits	288 092	35 3630	384 924	391 521	454 749
Total des Importations	3 661 734	1 266 040	1 364 391	1 370 362	1 498 154



Conclusion partielle:

En ce qui concerne les échanges extérieurs, les exportations ont enregistré une hausse de 3,1% imputable à la bonne tenue de l'ensemble des produits d'exportations à l'exception du coton, du sel marin et des produits chimiques.

Les importations ont augmenté également de 2,1% en liaison avec la hausse de la facture pétrolière et les acquisitions de biens d'équipements et de biens intermédiaires.

Les contributions à la croissance de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs ont été respectivement de 3,0 points, 2,0 points et 0,1 point.

En terme nominal, le taux d'investissement a augmenté de 0,2 point de pourcentage pour se situer à 23,3 % en 2005, traduisant ainsi une évolution favorable du taux d'épargne intérieure qui passerait de 10,0% en 2004 à 10,9% en 200.

Chapitre II: ANALYSE DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE

La croissance économique est un concept polysémique. On tend souvent à l'opposer au développement. Mais la différence est malaisée à établir. On limite généralement la notion de croissance à des critères uniquement quantitatifs alors que le développement inclurait aussi des phénomènes qualitatifs (éducation, emploi...) : néanmoins, Rostow, dans les étapes de la croissance, ne lie-t-il pas intimement les critères quantitatifs aux critères qualitatifs ?

Selon Kuznets, « la croissance est essentiellement un phénomène quantitatif. A cet effet, on peut définir la croissance économique d'une nation comme un accroissement durable de la population et du produit par tête ».

Perroux affirme, quant à lui, que « la croissance est un phénomène irrégulier qui s'accompagne de changements dans les structures ».

Schumpeter met aussi l'accent sur les effets de la croissance lorsqu'il la définit comme « un processus de destruction créatrice qui révolutionne incessamment des éléments vieillis et en créant continuellement des éléments neufs ».

La théorie et la pratique économiques ont conclu depuis longtemps que le commerce international représente un facteur majeur de croissance économique. Comme les échanges entre individus, les échanges entre nations permettent à chacun de produire plus efficacement en exploitant ses ressources de telle sorte qu'il bénéficie d'«avantages comparatifs». En effet, selon Moubarak LO, l'analyse économique montre que les pays ouverts commercialement ont des performances plus élevées en termes de croissance économique que les pays fermés ou qui dressent des barrières aux échanges. Le commerce libre permet en effet, potentiellement, aux nations en développement d'accroître leur épargne et leur investissement, d'acquérir de nouvelles technologies et de nouveaux savoirs et d'augmenter ainsi leur productivité. Elles ne peuvent toutefois transformer ce potentiel en réalité que si des réformes profondes sont conduites en leur sein pour relever la compétitivité de l'environnement des affaires, améliorer les capacités de la main d'œuvre, remonter la chaîne de valeur et investir de nouveaux créneaux de Production adaptée à la demande mondiale et dont les produits sont sensibles aux prix sur les marchés mondiaux.

Il en résulte plusieurs conséquences : une meilleure utilisation des ressources productives de chaque pays qui permet d'augmenter à la fois la richesse nationale et mondiale ; une réduction des coûts d'achats des biens non produits dans l'économie domestique et acquis auprès de

fournisseurs étrangers ; une multiplication des opportunités de choix pour les entreprises et les consommateurs ; une diffusion plus rapide des innovations et du savoir-faire qui favorise l'amélioration de la productivité.

Ainsi, on se pose la question à savoir quelle politique commerciale doit-on adopter dans une économie libéralisée ?

Après les Programmes d'Ajustement Structurel des années 80, ponctués par une dévaluation du franc CFA en 1994 et une politique ardue de libéralisation, l'économie sénégalaise avait renoué avec une croissance allant jusqu'à 7 % au début des années 2000. Ce taux de croissance, qui traditionnellement suivait l'effet d'entraînement de l'arachide sur notre économie nationale, est de nos jours caractérisé par l'émergence de secteur de services comme les télécommunications, le transport et le commerce.

Au regard des statistiques, le secteur commercial occupe une place centrale dans la création de richesse nationale et l'éradication de la pauvreté. En effet sur un total de 4364,3 milliards de FCFA de PIB, le secteur commercial représente 790,8 milliards en 2005 soit 18,1% dépassant de 3,4 points le secteur primaire.

Cependant, le déficit de la balance commerciale persiste. Le taux de croissance des importations est de l'ordre de plus de 22% contre 12% pour les exportations entre 2002 et 2005. Le poste le plus important qui pèse sur le déficit est celui des produits pétroliers représentant environ 20% des importations totales. Néanmoins la vigueur des importations participe au transfert de technologies et à l'amélioration des finances du fait des importations des équipements et des taxes à l'importation.

On observe donc historiquement une coïncidence entre la progression des échanges et celle de la croissance économique. De très nombreux travaux statistiques confirment cette idée et vont même plus loin : ils tendent à montrer que les pays les plus «ouverts» économiquement sont aussi ceux qui bénéficient de l'augmentation la plus rapide de leur niveau de vie. Le rapport 1998 de l'OMC, reprenant une étude réalisée par la Banque Mondiale auprès de 41 pays en pose la question à savoir : Quels sont les facteurs déterminants de la croissance ?

Section 1: Les facteurs de la croissance

La théorie de la croissance endogène prend quatre directions principales :

La première, à la suite de Paul Romer, affirme que le moteur de la croissance (le facteur résiduel) provient essentiellement de l'accumulation de connaissances ; la deuxième direction, ouverte par Robert Lucas, privilégie l'accumulation du capital humain ; la troisième direction, également développé par P.Romer, étudie surtout l'accumulation du capital technologique due à l'innovation et à la recherche-développement ; la dernière direction, établie par Robert Barro, prend en compte les dépenses d'infrastructure publique.

Cette dernière direction renvoie aux investissements publics, aux quels peuvent s'ajouter les investissements privés.

En outre, il peut être nécessaire de distinguer avec Kuznets « ce qui rend la croissance possible », c'est à dire les facteurs de production (le travail, le capital), de « la manière dont elle se produit effectivement ». En effet certains facteurs sont nécessaires à la production et déterminent la croissance potentielle, alors que d'autres facteurs motivent la production et déterminent la croissance réelle.

1- L'accumulation de capital humain

Romer considère que l'accumulation des connaissances est un facteur endogène de croissance. Il reprend en partie la théorie du « learning by doing » déjà formulée par Arrow en 1962. Romer affirme que c'est en produisant qu'une économie accumule spontanément les expériences et donc les connaissances. Plus la croissance est forte, plus l'accumulation d'expérience et de savoir-faire est forte, ce qui favorise la connaissance.

L'accumulation de connaissances a de nombreux effets externes. En produisant, une entreprise accumule des connaissances qui lui permettront d'être plus performante, mais qui serviront aussi aux firmes qui l'entourent, par effet d'imitation ou grâce au « turn-over » d'une main d'œuvre ayant gagné en savoir-faire. L'accumulation de connaissances a donc une productivité privée (celle dont profite l'entreprise), mais aussi une productivité sociale (celle dont profite l'ensemble de l'économie et de la société).

Dés le début des années 60, Becker avait énoncé sa théorie du capital humain, qui présentait l'éducation et la formation professionnelle comme des investissements que des individus rationnels cherchaient à optimiser. Dans cette lignée, Lucas considère que le stock de connaissances (c'est-à-dire le capital humain) est un facteur endogène de croissance. La croissance économique dépend en grande partie des efforts en formation individuels et sociaux, qui eux-mêmes dépendent de la capacité d'épargner et donc de renoncer à une consommation en présente pour investir dans l'éducation. Selon ce modèle, la croissance est endogène et cumulative car la capacité en épargne de formation d'une économie dépend en grande partie du niveau de la production et donc de la connaissance économique.

L'accumulation du capital humain résulte de stratégies individuelles, mais aussi de la stratégie de la collectivité. Effectivement, l'accumulation du capital humain a des conséquences externes car le niveau d'éducation d'un individu joue non seulement sur sa propre productivité, mais aussi sur celle de ses partenaires. Par effet de réseau, un niveau d'éducation est d'autant plus efficace qu'il permet d'interagir avec d'autres personnes présentant ce même niveau. On conçoit alors clairement que la productivité sociale de la formation est supérieure à sa productivité privée.

Le rôle de la connaissance dans la croissance économique soutenue est maintenant connu dans la théorie de la croissance endogène.

L'accumulation de connaissances sous forme de «technologie» [Romer (1990)] ou de «capital humain» [Lucas (1988) : Le niveau de connaissance est intégré à la main d'oeuvre et non au capital physique] est généralement associée au concept de progrès technique que l'on peut définir comme étant «l'accroissement de la connaissance que les hommes ont, des lois de la nature appliquées à la production». Ce progrès technique peut prendre plusieurs formes selon, qu'il accroît la productivité des facteurs, et permet l'émergence de nouveaux produits.

Dans l'approche d'Arrow, la connaissance est traitée, dans la théorie de la croissance endogène comme un bien public accumulatif dont l'acquisition passe par l'apprentissage et permet l'augmentation la productivité de travail et par conséquent l'extension des possibilités de production d'une économie: la connaissance ne reçoit aucune rémunération, ce qui écarte la possibilité que les firmes fassent des investissements en R&D.

Pour Romer, l'accumulation des connaissances fait l'objet d'une activité spécifique et rémunérée, résultant d'un comportement de maximisation du profit des entreprises en concurrence monopolistique, produisant des biens différenciés imparfaitement substituables. Grâce à la rente des monopoles, elles vont financer des activités de R&D qui permettront une activité volontaire d'accumulation des connaissances.

Du fait de leur nature non rivale et partiellement non exclusive, les connaissances technologiques et managériales incorporées dans les investissements directs étrangers (IDE) d'une firme étrangère peuvent générer des effets externes à l'intérieur des frontières nationales. Ainsi, la nature cumulative de l'IDE lui permet d'être une source d'externalité inter temporelle se trouvant au cœur de la croissance économique. Chaque amélioration ou innovation contribue à l'augmentation du stock de connaissances disponibles pour les générations futures. «La connaissance peut être transmise au reste de l'économie via la formation du travail, l'établissement de liens entre les entreprises locales et étrangères ou un processus d'apprentissage par observation, « learning by watching ».

La volonté du Gouvernement de renforcer le stock de capital humain, à travers notamment le renforcement du système éducatif et l'amélioration de la situation sanitaire s'est traduite par une allocation conséquente de ressources au secteur de l'Éducation et de la Formation et la santé.

Pour promouvoir l'éducation qualifiante des jeunes et des adolescents et orienter la formation professionnelle vers le marché du travail et de l'emploi, les stratégies sont articulées autour de la révision en profondeur de l'offre de formation formelle et non formelle (alphabétisation, éducation communautaire de base, etc.) et la mise en place d'une carte nouvelle des filières; l'élaboration/ révision des programmes de formation selon l'approche par les compétences; la promotion d'un partenariat dynamique avec le privé.

2- L'accumulation de capital technologique

D'après cette troisième voie d'analyse développée par Romer et largement inspirée par les travaux de Schumpeter, c'est l'innovation et la recherche-développement qui constituent le facteur résiduel : plus les efforts en recherche-développement sont importants plus la croissance est forte ; plus la croissance est forte, plus les efforts de recherche-développement peuvent être importants.

La recherche- développement est une activité spécifique qui produit des biens sans exclusion et qui génère des rentes de monopole. Les biens produits par la recherche- développement ont les caractéristiques des biens collectifs car leur coût est indépendant du nombre d'utilisateurs. La théorie économique suppose que dans de tels cas l'intervention de l'Etat est nécessaire, par exemple en garantissant un système de brevets qui donne à l'invention la caractéristique d'un bien privé. L'apprentissage technologique, qui permet de mettre en place les capacités d'utiliser et d'améliorer les technologies, ainsi que l'innovation technologique, qui favorise l'exploitation de nouvelles technologies adaptées à la mise sur le marché de produits améliorés. Sur la base de son analyse des faiblesses des capacités technologiques au sein des pays les moyens avancés (PMA) comme le Sénégal, ce texte recommande des moyens permettant aux PMA d'instaurer et d'appliquer des politiques soutenant le progrès technologique dans les PMA.

Une croissance économique durable permet à la population active d'être employée à pleine capacité et de manière plus productive. Les capacités de production nationale se développent au moyen de processus d'accumulation de capital et de progrès technologique, qui sont étroitement reliés.

L'importance du progrès technologique pour la croissance économique est largement reconnue. Les changements technologiques augmentent la productivité de la terre, du travail et du capital, tout en réduisant les coûts de production et améliorant la qualité du produit. La capacité d'être compétitif au niveau international est également tributaire d'une technologie moderne. Dans les économies ouvertes, ceci est non seulement nécessaire au développement des exportations. Face aux vastes enjeux liés à la mondialisation des échanges avec les progrès fulgurants des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) qui ont transformé le paysage économique mondial, le Sénégal n'entend pas rester à la traîne.

La technologie agricole améliorée a été largement reconnue comme une force primordiale capable d'accroître la productivité agricole et à même d'accélérer la croissance économique rurale. Alors que les agriculteurs connaissent et sont en mesure d'utiliser un grand nombre de techniques traditionnelles, elles n'ont qu'un accès limité à la technologie moderne qui pourrait leur être utile tant sur l'exploitation que pour les activités domestiques.

Selon l'économiste Diossy Santos, un des auteurs du rapport sur « TIC, commerce et croissance » au Sénégal, l'utilisation des Technologies de l'Information et de la

Communication dans les procédés de fabrication et de distribution est un facteur déterminant dans la compétitivité des entreprises. Pour pallier l'insuffisance de l'utilisation des TIC dans les échanges au plan national et international, le Sénégal, a fait de ces outils qui permettent de traiter et échanger l'information en temps réel la base du développement à travers ce qu'on appelle la Stratégie de croissance accélérée (CSA). 'C'est la place importante accordée par le gouvernement du Sénégal aux nouvelles technologies de l'information dans la Stratégie de croissance accélérée qui va accélérer davantage notre économie nationale et contribuer pleinement à celle de la sous région, car les Technologies de l'information et de la communication sont une 'grappe' au même titre que l'agriculture dans la SCA, à l'égard de leur contribution de 7 % dans le PIB avec plus de 400 milliards de chiffres d'affaires par an pour les deux opérateurs de téléphonie mobile selon Daniel Seck, directeur général de l'Agence de régulation des télécommunications et des postes (ARTP).

Pour Makane Faye, conseiller régional principal de la Commission Economique de l'ONU pour l'Afrique (CEA), une étude complémentaire sur l'utilisation des TIC dans le monde rural doit être menée. Le directeur de la Planification, Aboubacry Demba Loum, représentant le ministre des Finances, a assuré que les TIC jouent un rôle important dans la réalisation des objectifs de développement économique et social des pays africains en général et le Sénégal en particulier qui a une balance commerciale déficitaire. La balance des exportations reste articulée autour d'axes consistant à encourager les entreprises existantes à pénétrer de nouveaux marchés d'exportation et à assurer un suivi prospectif de l'évolution de la demande mondiale, a indiqué le directeur de la Planification.

Le Sénégal a été choisi sur six pays dont l'Egypte, l'Ethiopie, le Ghana, le Kenya et l'Afrique du Sud pour expérimenter ce projet d'amélioration de l'environnement économique qui fait appel aux TIC dans les affaires et les procédures de fabrication industrielle.

Ainsi, comment le Sénégal peut tirer profit d'une bonne politique d'intelligence économique? L'intelligence économique est un processus de collecte, d'analyse, de validation et de Communication de l'information utile en vue de son exploitation par les acteurs économiques. Sa finalité est d'améliorer la compétitivité des entreprises et de l'économie et de renforcer les capacités d'influence d'un pays. Aux Etats-unis, les objectifs visés dans l'utilisation de l'intelligence économique sont le renforcement de la compétitivité des entreprises dans le marché mondial.

Les acteurs de l'intelligence économique au sein du gouvernement américain soutiennent les entreprises dans la conduite de leurs affaires, cela d'autant plus que beaucoup d'agences fédérales génèrent de l'information pertinente pour le secteur privé. La guerre économique est engagée avec des munitions de la guerre froide, l'information stratégique.

Ces enjeux justifient l'importance des questions posées par la rencontre sur l'intelligence économique organisée par l'Association africaine de l'intelligence économique en particulier celle sur le rôle des pouvoirs publics. Cette problématique est d'autant plus intéressante qu'elle interpelle en même temps les acteurs économiques impliqués dans le pilotage de la Stratégie de croissance accélérée du Sénégal. Si l'on sait que les taux de croissance du Sénégal de ces trois dernières années ont été successivement de 5,6 % en 2004, 5,5 % en 2005 et 3,1% en 2006, il devient impératif de formuler et mettre en oeuvre une politique nationale d'intelligence économique afin d'atteindre 8% de croissance avant 2012.

Ces ressources devraient être complétées par des actions de collecte systématique et de traitement des informations provenant de sources externes. Les émigrés sénégalais et les responsables des missions économiques dans les ambassades pourraient jouer un rôle important dans le dispositif. En Algérie par exemple, une grande entreprise a noué un partenariat avec un des premiers acteurs mondiaux de l'information juridique, économique et financière, pour l'analyse de contenus sur ses priorités stratégiques. En Grande-Bretagne, le gouvernement soutient des entreprises à se battre sur les marchés par le biais d'un système de business links dont la finalité concerne l'innovation, la technologie, la conception, l'exportation et la gestion financière. Enfin, le secteur privé, les fondations et l'Etat devraient investir les ressources appropriées pour le financement de l'initiative de l'intelligence économique au Sénégal, avec une composante spéciale pour les Petites et moyennes entreprises. La définition d'une politique d'intelligence économique serait sans aucun doute facilitée par l'existence d'un réseau assez performant de téléphonie et le dynamisme du secteur informatique, autant dans la formation que dans les services. Rappelons que l'enjeu est d'accélérer la croissance économique du Sénégal en diversifiant les sources de la croissance pour la sécuriser et la pérenniser. Cette croissance doit se manifester par une augmentation soutenue et durable de la production mesurable par le Produit intérieur brut à prix constant.

Ce qui implique des modifications structurelles, démographiques, techniques et sectorielles. Pour la création de richesses, le gouvernement a identifié des secteurs prioritaires. Ils concernent l'agriculture et l'agro-industrie, les produits de la mer et de l'aquaculture, le tourisme, les industries culturelles et l'artisanat d'art, le textile et habillement, les technologies

de l'information et les télés services. Il me semble utile d'ajouter à cette liste les ressources minières et les sources et modes de financement alternatifs. Une politique nationale de l'intelligence économique est aujourd'hui plus que jamais nécessaire dans un contexte de mondialisation marqué par une plus grande ouverture des marchés et l'exacerbation de la concurrence. Ce contexte oblige nos entreprises à maîtriser les conditions et les règles de la compétition mondiale, les stratégies des acteurs, les technologies et à conquérir des marchés. C'est la meilleure façon d'accompagner les dirigeants d'entreprise sénégalais à anticiper et à porter leur « part d'audace et de rêve qui féconde le progrès des sociétés humaines », de protéger le patrimoine national et de promouvoir le développement économique du Sénégal.

3- Les investissements

En 1990, Barro démontre que la dépense publique est directement productive et doit donc être considérée comme un des facteurs de la fonction de production. La contribution du secteur public à la croissance comprend les dépenses d'éducation (afin d'accroître le capital humain) et de recherche-développement, mais aussi celles d'infrastructures en matière de transport et de communication.

Comme les autres accumulations, ces dépenses ont un effet accumulatif: elles permettent d'augmenter la croissance qui, en élargissant l'assiette fiscale, induit un accroissement des recettes publiques, facteur de croissance.

Cette théorie conduit à démontrer la nécessité du maintien des investissements publics dans une conjoncture difficile. La tentation des gouvernements est souvent grande, en période de crise, de réduire les dépenses d'investissement pour pouvoir maintenir les dépenses courantes. Les théories de la croissance endogène rejoignent ici les théories keynésiennes : l'investissement public est nécessaire à la croissance.

D'après Keynes et les keynésiens, l'investissement est une composante de la demande, et c'est surtout par ce biais qu'il est un facteur de croissance.

Depuis 1931, Kahn a démontré que l'investissement avait un effet multiplicateur sur la croissance. Tout investissement signifie l'achat de biens d'équipement et donc la production

de ces biens. Cette activité supplémentaire permet de dégager de nouveaux revenus qui vont grossir la demande c'est-à-dire le marché, d'où une nouvelle augmentation de la production.

L'investissement, par un effet de demande, a donc un effet multiplicateur. En d'autres termes, plus la propension marginale à consommer est élevée, plus cet effet multiplicateur est important.

Les libéraux, et plus particulièrement les économistes de l'offre, mettent surtout l'accent sur l'effet d'offre de l'investissement. Reprenant ainsi la loi de Jean Batiste Say, ils pensent que l'offre détermine la demande. La production effective est égale à la production potentielle. Et il suffit donc de disposer de plus de facteurs de production pour produire davantage. Ainsi, l'investissement permet d'augmenter la quantité de capital, de l'utilisation de ce dernier est source de croissance.

L'investissement joue un rôle important dans les fluctuations. C'est ce que montre le principe d'accélération présenté par Albert Aftalion (1874-1956). Les variations de l'investissement ont une amplitude beaucoup plus forte que celle de la production car si la quantité de capital nécessaire est fonction de la production, l'investissement est quant à lui fonction de la variation de la production.

Ainsi, une stagnation de la production par rapport à la période précédente peut induire un investissement net nul. Ce sont les grandes variations de l'investissement qui expliquent partiellement l'instabilité de la croissance.

Section 2 : Les limites des facteurs de la croissance

Si depuis 1994, le pays a construit de solides bases de la croissance économique à travers des modifications profondes de la structure de son développement, la contrebande, la falsification constituent des contraintes majeures. Il s'y ajoute un taux de fraude estimé à 95 % du marché national avec des sous facturations moyennes de 80%. Le déficit de la balance commerciale persiste. Le taux de croissance des importations est de l'ordre de plus de 22 % contre 12 % pour les exportations entre 2002 et 2005. Le poste le plus important qui pèse sur le déficit est celui des produits pétroliers représentant environ 20 % des importations totales.

Le surendettement est mauvais pour la croissance car il décourage l'investissement du fait entre autres de l'anticipation qu'elle induit quant à l'augmentation de la pression fiscale chez les agents privés.

Cependant, l'endettement agit sur la croissance comme les autres variables de conjoncture telles que le déficit budgétaire et le taux d'inflation.

Ces variables peuvent gêner la croissance si elles ne sont pas stabilisées. Mais leur stabilisation n'assure pas nécessairement la croissance.

Elles agissent plus sur l'output effectif que sur l'output potentiel c'est à dire sur la capacité de production.

Pour assurer une croissance soutenable à long terme de la capacité de production, il est nécessaire de lever un certain goulet d'étranglement qui bloque la croissance du pays.

1- Par rapport au capital humain

Le capital humain joue un rôle important dans le processus de croissance économique d'un pays. Il a été largement analysé dans nombre d'études portant sur les modèles de croissance endogène (Lucas (1988), Barro et Lee (1993). Malgré cet intérêt suscité par la nature de ce type de capital, sa mobilisation internationale n'a pas été suffisamment analysée dans la théorie économique. Une faible attention n'a été accordée à ce type d'études que dans les années 1970 sous le nom de «fuite des cerveaux» (Haque, (1995)).

-Niveau d'instruction et croissance

Les nouvelles théories de la croissance, nées de la controverse sur le rattrapage des économies développées du Nord par celles en développement du Sud postulées par le modèle de croissance traditionnel (Solow), ont comme principale originalité de remettre à l'ordre du jour certains éléments fondamentaux du développement économique comme l'accumulation du capital humain (Lucas, 1988), les externalités résultant des différentes formes d'investissement (Romer, 1986), les activités de Recherche-développement (Romer, 1990) et le rôle des dépenses publiques et de la politique économique (Balto, 1990). En faisant de l'accumulation du capital humain, un des facteurs explicatifs les plus importants de la croissance économique, les nouvelles théories de la croissance n'ont pas assez analysé l'impact des migrations de ce capital sur le revenu et la croissance économique du pays de l'immigrant. Elles ont surtout cherché à expliquer l'importance du rôle de la formation et de l'éducation dans la dynamique de la croissance par la prise en compte des transferts inter générationnels de capital humain (Azariadis et Drazen, (1990)) ou du choix des parents entre une décision d'accroître la taille du ménage ou celle d'accroître la qualité des membres de ce ménage (Becker, Murphy et Tamura (1990)). L'une des limites de ces modèles à générations imbriquées est que les décisions d'accumulation de capital humain des agents économiques ne sont, ni volontaires ni déterminées par les caractéristiques du système éducatif. Elles tiennent le plus souvent à des considérations d'ordre altruiste (rapport entre parents et enfants). Cette problématique du capital humain et de sa migration soulève dans notre analyse la question du choix et de la définition différentes orientations de la politique éducative. des La «fuite» du capital humain ou l'exode des cerveaux peut entraîner une réduction continue du revenu par tête du pays du migrant. Son effet sur la croissance économique du pays de migration varie avec l'évolution du niveau moyen du capital humain dans les deux pays (Haque et Kim, 1995). L'exode du capital humain ou la migration des plus qualifiés de la population peut provenir du niveau élevé des taux de salaire ou des taux élevés de rentabilité du travail à l'étranger qu'au pays. Ces différences de taux peuvent résulter des différences dans les politiques éducatives des Etats et peuvent persister même si une certaine préférence considération. pour rester aux pays natal est prise Dans une approche néoclassique où chaque individu gagne et consomme selon sa productivité marginale, l'immigration des plus qualifiés des travailleurs en réponse à des incitations économiques accroît le revenu mondial sans réduire le bien-être de ceux qui sont laissés

derrière. Les gains du migrant sont améliorés alors que le bien-être de ceux qui restent n'est pas réduit (Johnson, 1967).

Pour Bhagwati et Hamada (1974), il peut exister la possibilité d'une réduction du bien-être des non migrants résultant des externalités associés à cette migration comme celles liées à la perte de qualifications rares. Aussi pour remédier à ces effets négatifs, Bhagwati (1976) préconise une taxation de «l'exode des cerveaux». Cette taxe serait levée sur les migrants ayant un niveau d'instruction élevé ou hautement qualifié et serait collectée par le pays d'immigration pour une période de près de dix ans. Les revenus de cet impôt seraient versés à un fonds des Nations Unies destiné à financer des projets de développement dans le pays d'émigration. Le système éducatif a-t-il permis d'améliorer la qualité du facteur travail de même que son efficacité productive, a-t-il contribué à rehausser le revenu par habitant et la productivité globale des facteurs, de même a-t-il permis de développer les capacités scientifiques et technologiques?

-Mouvement international de capital humain et croissance

Haque et Kim (1995) présentent un modèle dynamique d'équilibre général à deux périodes de vie correspondant à deux générations et à agents hétérogènes. Les agents vivent deux périodes: une première période où ils consacrent une partie de leur jeunesse à acquérir des connaissances pour améliorer leurs revenus de la seconde période de leur vie consacrée au travail. Ayant été instruit dans la première période de sa vie, l'individu choisit dans la seconde partie de sa vie de continuer de vivre dans son propre pays ou d'émigrer. Ils supposent que les agents sont dotés de capacités intellectuelles différentes et par conséquent ils diffèrent dans leur stratégie d'accumulation optimale de capital humain et dans la motivation de leurs décisions. Les décisions individuelles d'éducation et de consommation ainsi que le choix de sa résidence à l'âge «mur» constituent des arguments de la fonction d'utilité à maximiser de l'agent économique. Les décisions de migration sont motivées par les différences de salaires nets entre les deux pays et dépendent des coûts associés aux problèmes d'installation et d'assimilation dans le pays étranger. Ils arrivent à la conclusion que dans le cas où le taux de salaire net dans le pays étranger est plus élevé et les coûts de migration et d'assimilation se situant à un niveau moyennement élevé, alors les individus hautement diplômés choisiront d'aller travailler à l'étranger alors que ceux faiblement diplômés resteront au pays. Le coût de l'immigration, qui est un coût fixe de la migration, est indépendant de la capacité

intellectuelle (au niveau d'instruction) de l'individu. Par conséquent pour ceux qui ont des niveaux d'instruction élevés, un accroissement du rendement de leur éducation quand ils émigrent est assez suffisant pour compenser les coûts fixes de la migration. Pour les moins diplômés la relation est inversée. Un accroissement des bourses (subventions) à des niveaux supérieurs d'instruction augmente l'instruction des déjà plus compétents. Ces individus ont tendance à émigrer et donc contribuent peu à la croissance économique du pays alors que leur formation a lourdement pesé sur les finances publiques.

- Politiques éducatives et dynamiques de croissance de l'économie Sénégalaise

Indépendant depuis 1960, le Sénégal fait partie d'un ensemble d'organismes régionaux et sous-régionaux. L'économie sénégalaise est essentiellement agricole même si la contribution du secteur agricole a tendance à décliner (18% du PIB, DPS, 1990). La contribution du secteur secondaire au PIB est de 12%. Les industries sénégalaises rencontrent un certain nombre de contraintes et de faiblesses structurelles liées à la qualité et au faible niveau d'instruction de la main-d'oeuvre. Berthélémy (1997) juge la qualité de l'enseignement dispensé au Sénégal défaillante, ce qui pose selon lui, le problème de sa pertinence et de sa capacité à aider l'économie sénégalaise à atteindre ses principaux objectifs de croissance et de développement. Le système éducatif n'a pas permis d'améliorer la qualité du facteur travail, de même que son efficacité productive. Il n'a, par conséquent, pas contribué à rehausser la croissance du revenu par habitant et la productivité globale des facteurs. Il n'a pas enfin permis d'y développer les capacités d'apprentissage, les capacités technologiques, de même que

La politique éducative se caractérise au Sénégal par son inadéquation aux objectifs de développement. Elle s'est traduite par un enseignement à caractère trop général et ne délivrant des qualifications qu'à un niveau supérieur. Si on procède à une analyse de la répartition des étudiants en fonction des filières universitaires (1976-1977) on se rend compte que les études littéraires et celles en sciences humaines ont nettement prévalu montrant ainsi que le savoir théorique dans ce pays a été fortement privilégié. Ainsi en 1976-1977, seuls 11,4% des étudiants de l'université étaient inscrits dans les filières scientifiques et techniques. Le gouvernement conscient du poids et de la nécessité d'un développement de l'enseignement scientifique et technique, posait dans le quatrième plan de développement, le principe d'inverser la tendance et d'arriver à une répartition au niveau des bacheliers avec 2/3 de scientifiques et 1/3 de littéraires. On a noté alors une progression de la proportion des

étudiants en sciences et techniques passant de 17% en 1981-1982 à 19% en 1990-1991 avant de retomber à 16% en 1994-1995. Les orientations en matière de politique éducative ont également longtemps négligé les enseignements techniques agricoles et non agricoles au profit de l'enseignement général pendant que la part de l'éducation dans les dépenses publiques totales et en pourcentage du **PIB** n'a cessé d'augmenter. L'importance du personnel qualifié non occupé à des activités de production et d'innovation est fort révélatrice des paradoxes et des contradictions du système éducatif sénégalais. La répartition par secteur d'activité des 4610 scientifiques, ingénieurs et techniciens est la suivante: 982 dans l'enseignement supérieur, 2430 dans les services généraux de l'administration centrale, 758 pour la production, 640 dans des secteurs non précisés (DPS, 1980).

Ce tableau révèle le nombre élevé des compétences scientifiques et techniques au niveau des services généraux par rapport à celui de la production. Ce qui représente une forme de «fuite des cerveaux». Sur les 4610 ingénieurs et chercheurs seuls 21% travaillent en moyenne à l'université et s'occupent de la diffusion des connaissances. Au niveau de l'utilisation du temps de travail, une proportion non négligeable de ces cadres scientifiques et techniques (plus de 50%) consacre leurs temps à des taches administratives. L'un des problèmes majeurs de la recherche-développement est la faible reconnaissance sociale et financière du statut du chercheur, à quoi s'ajoute une absence notoire d'équipements, de moyens de travail (véhicules, documentation scientifique etc.). La combinaison de ces facteurs a eu des répercussions négatives sur la dynamique d'innovation et de croissance de l'économie sénégalaise et a favorisé la «fuite des cerceaux ». La situation financière précaire des universités sénégalaises et la faible rémunération du personnel enseignant sont les principaux facteurs explicatifs de l'exode des compétences du Sénégal vers l'extérieur. Aussi la redéfinition des orientations et du contenu de la politique éducative doit également s'accompagner d'une révision de la grille salariale nationale en faveur des professions de production et des secteurs de recherche- développement. Le Sénégal doit développer en priorité et moderniser son infrastructure scientifique et technique, en assurer la maintenance de manière efficace et économiquement rationnelle pour arrêter la fuite de ses cerveaux vers l'extérieur. Il doit accroître ses moyens de développer sa capacité et ses activités de recherche- développement.

2-Par rapport à la technologie

Malgré les excellentes infrastructures de télécommunications offrant une large gamme de services, un environnement légal et réglementaire globalement propice au développement des affaires, force est de constater que le commerce électronique est encore 'embryonnaire' au Sénégal.

Malheureusement au Sénégal, selon M. Santos, les entreprises utilisent les logiciels ou les robots dans les procédés de fabrication. Les Technologies de l'information et de la communication (TIC) en tant que facteur de production ne sont pas utilisées ou ce sont plutôt les aspects primaires qui sont utilisés par ignorance ou par manque d'écoute des innovations qui viennent de l'extérieur.

Pour la Banque mondiale, le développement du Sénégal est entravé par `de graves lacunes en termes de développement des ressources et des infrastructures. Par exemple, la consommation électrique par habitant reste très inférieure à la moyenne de l'Afrique subsaharienne'.

Le manque d'accès des femmes à la terre, à la technologie appropriée peut avoir un effet nocif sur la sécurité alimentaire et sur l'environnement. Les femmes pensent qu'il n'est pas nécessaire d'utiliser de gros engins sur ces lopins de terres et ne sont pas motivées à adopter de nouvelles techniques et des pratiquent agricoles respectueux de l'environnement.

3-Par rapport à l'investissement

Le réseau routier est peu développé et de qualité médiocre. En 2006, le Sénégal a été classé au 156e rang par l'Indice de développement humain des Nations Unies, note la Banque mondiale. Etant peu riche en ressources naturelles, la Banque mondiale estime que le Sénégal doit obtenir 'de meilleurs résultats que d'autres pays par le biais d'un ensemble de réalisations obtenues par l'activité humaine en matière de compétences humaines dans quatre domaines principaux : transparence et gouvernance ; efficacité du gouvernement ; facilité de l'exercice des activités économiques ; et la capacité d'adopter et de s'adapter à de nouvelles technologies à travers l'innovation et le développement humain'. Or, constate l'institution de Bretton Wood, dans ces domaines, le Sénégal est à la traîne. 'Le Sénégal n'a pas encore affiché des améliorations significatives dans ces quatre domaines. Aujourd'hui, il se situe environ au

même niveau que le Ghana et le Vietnam mais reste à la traîne des pays émergents efficaces dans le monde (Irlande, Singapour et Estonie) et en Afrique (Maurice, Tunisie)'. Mais les performances économiques récentes offrent au Sénégal l'occasion de rompre avec son passé de résultats mitigés en matière de croissance, d'équité et d'allègement de la pauvreté. Pour profiter de cette occasion, 'des actions déterminées sont nécessaires dans deux principaux domaines : l'amélioration de la prestation des services publics ; et la promotion de la participation du secteur privé', propose la Banque mondiale dans son document. Elle invite le Sénégal à 'renforcer le rôle de sa politique des finances publiques grâce à une saine gestion publique des équilibres des finances de l'administration centrale'. Pour la Banque mondiale, il est erroné de croire qu'une politique des finances publiques fiscale libérale déclencherait nécessairement une croissance accélérée au le Sénégal.

Selon la Banque mondiale, les données d'expérience de ces deux dernières décennies montrent que les dépenses publiques et la croissance économique ne sont pas nécessairement liées ou du moins, pas autant que l'investissement privé, à cause des lacunes persistantes au niveau de l'efficacité de l'allocation et opérationnelle des dépenses publiques. Si les budgets ne sont pas correctement alloués et/ou répartis, les services dont les gens ont besoin (et que vraisemblablement, ils souhaitent) peuvent ne pas obtenir les niveaux de financement adéquats. Et si les fonds ne sont pas correctement répartis, la qualité et la quantité des services offerts en pâtira. Pour la Banque mondiale, le Sénégal reste à la traîne pour ce qui est du développement et de la qualité de ses réseaux routiers et électriques, qui sont inférieurs à la moyenne observée en Afrique subsaharienne. Les estimations de la Banque mondiale indiquent qu'une modernisation des réseaux routier et électrique, au même niveau que ceux du Botswana, pourrait contribuer à augmenter le taux de croissance annuel. Dans ce domaine, une portion importante a été allouée au secteur. Mais des problèmes fondamentaux doivent encore être réglés pour relever le défi posé par l'investissement dans le secteur de l'infrastructure. Non seulement, une portion croissante des ressources publiques doit être allouée pour offrir et maintenir ces services, mais elle sera également nécessaire pour attirer des fonds privés afin de préserver l'espace budgétaire. Une telle orientation a déjà été adoptée dans les secteurs de l'énergie et des routes, mais les résultats ont été mitigés au cours de ces dernières années, avance la Banque mondiale. Ensuite, le gouvernement est invité à améliorer l'allocation intra-sectorielle des ressources dans les secteurs de l'éducation et de la santé. La part des dépenses d'éducation et de santé dans les dépenses publiques totales s'est fortement accrue au cours des dernières années, enregistrant une hausse de 0,9 et 0,5 point de pourcentage du PIB respectivement entre 2000 et 2004. Mais il faudra, cependant, consolider cet effort pour permettre à ces secteurs pour l'améliorer de la qualité de l'enseignement. Elle a aussi constaté que les inégalités dans la distribution des biens sociaux et de l'infrastructure sont dues à l'allocation inégale des ressources humaines et financières par région. Par exemple, une grande partie des enseignants et des employés du secteur de la santé se trouvent dans le voisinage de Dakar, au détriment des zones éloignées où les besoins sont urgents. Malgré l'effort du gouvernement en matière de décentralisation du processus de prise de décision en matière de gestion des ressources humaines et financières, y compris le renforcement des capacités des administrations locales et le transfert progressif d'un certain nombre de responsabilités aux communautés locales, notamment dans les secteurs de l'éducation et de la santé. Néanmoins, le Sénégal reste un pays très centralisé avec des recettes fiscales limitées pour les collectivités locales et des transferts financiers dont le montant équivaut à moins de 1,5 % du budget de l'administration centrale en 2005. Promouvant pour une transparence, la Banque mondiale souligne la lourdeur et la complexité des procédures administratives et financières au Sénégal, malgré les efforts pour les atténuer. Pour elle, une amélioration significative reste nécessaire au niveau des contrôles intérieurs et extérieurs et de l'exécution du budget dans les institutions et entreprises appartenant à l'Etat. De même, il convient de déployer plus d'efforts en vue de renforcer la transparence dans la passation des marchés publics. Ces lacunes ont été particulièrement notables au milieu de l'année 2004, lorsqu'une série d'irrégularités est apparue dans les dépenses d'infrastructure effectuées dans une ville secondaire (les chantiers de Thiès).

Les obstacles qui freinent le secteur privé sénégalais a aussi intéressé le diagnostic de la Banque mondiale. Qui estime que la performance du secteur privé est contrastée au Sénégal, comme en témoignent la réduction des investissements privés, qui passent de 17 % du PIB en 2000 à 15 % en 2004, et la stagnation relative des exportations, qui avoisinent les 27 % du PIB. Ce manque de dynamisme transparaît aussi au niveau microéconomique. Ainsi, la Banque mondiale invite les décideurs à relever des défis importants pour améliorer le climat d'investissement au Sénégal et promouvoir le développement sectoriel.

Les principaux obstacles graves auxquels est confronté le secteur privé au Sénégal, sont, liste la Banque mondiale, les difficultés d'accès et coût de financement qui représentent 60 %, l'impôt élevé et l'administration inefficace pour 50 %, les procédures administratives complexes 45%, le manque d'infrastructure de transport 35 %, l'électricité/énergie 30 %, pratiques commerciales non compétitives 35 %, les difficultés d'accès aux terres et

développement 30 %, le manque de main-d'œuvre qualifiée et la réglementation rigide 20%.... Alors pour renforcer le développement du secteur privé, le Sénégal devra augmenter davantage sa productivité, renforcer la qualité et la variété des produits d'exportation sénégalais ; augmenter les innovations productives, promouvoir l'intégration de chaînes d'approvisionnement et développer le capital humain à travers l'éducation et l'emploi des travailleurs expatriés dans la production locale, (estime la Banque mondiale).

Conclusion partielle

En somme, pour endiguer la fuite des cerveaux, il important d'avoir au niveau national et régional des instituts de formation et des universités délivrant des formations de qualité. Il est fondamental de créer des centres sous-régionaux « d'excellence» à l'image des formations en campus commun du programme de troisième cycle inter-universitaire de Ouagadougou (Burkina-Faso)

Il faut donc pour lutter contre la fuite des cerveaux au Sénégal, modifier le contenu des programmes éducatifs et le mode de fonctionnement des systèmes éducatifs afin de rehausser la qualité de l'enseignement dispensé, réhabiliter l'enseignement de base, les enseignements scientifiques et techniques, la recherche dans les universités et renforcer l'axe université - entreprise - Etat dans le but de promouvoir l'innovation technologique. L'inversion de la tendance défavorable de la fuite des cerveaux passe nécessairement par une revalorisation de la fonction de chercheurs-techniciens par une meilleure reconnaissance sociale de leurs statuts, une hausse de leurs salaires et une amélioration de leurs conditions de travail.

Un contexte qui favorise ainsi de solides bases de la croissance économique à travers des modifications profondes de la structure de son développement. Par exemple la participation de la Formation brute du capital fixe à la constitution du PIB a augmenté pour représenter 25 % alors qu'il était de 22,3 % en 2005; les programmes de Stratégie de croissance accélérée, ont été conçus et élaborés sur une large base consensuelle, rendu possible par le dialogue public privé de qualité instauré dans le pays; ces programmes déterminent les grandes orientations du pays pour en faire une économie émergente d'ici l'an 2015.

Chapitre III: ANALYSE DE LA CONTRIBUTION DES DIFFERENTS SECTEURS COMMERCIAUX SUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE

D'après le rapport économique et financier présenté aux députés par le ministre de l'économie, des finances et du plan, M. Mouhamed El Moustapha Diagne à l'occasion de l'examen du budget 1999 par l'Assemblée nationale, l'économie sénégalaise devrait enregistrait, au minimum, un taux de croissance de 6% en 1999.

Elle devrait ainsi réaliser de meilleures performances qu'en 1998 où la croissance a été de l'ordre de 5.7%. La réalisation de cet objectif de croissance passe par le relèvement du taux d'investissement à 19.9%, la hausse du taux d'épargne à 15% et une progression du ratio recette budgétaire sur le PIB à 15.8%

Le produit intérieur brut est ainsi projeté à 3 112 milliards de francs CFA pour l'année 1999, contre 2 856 milliards de franc CFA en 1998.

Au plan sectoriel, il continue à être dominé par le tertiaire dont le poids compte pour 61.5% du total. Suivent le secteur secondaire pour près de 20.5% et le secteur primaire avec 18%.

La situation économique et financière du Sénégal devrait être marquée en 2007 par la persistance de la hausse du prix du baril de pétrole, les contre-performances du sous secteur agricole pour la deuxième année consécutive, la reprise de l'activité des industries chimiques du Sénégal dont le processus de recapitalisation est en bonne voie et le maintien du dynamisme du secteur tertiaire. Ainsi, la croissance réelle du PIB est estimée à 5.0% en 2007, du fait notamment du dynamisme du secteur tertiaire, contre 2.1% en 2006.

Le secteur primaire enregistrait une légère hausse de 0.9% en 2007 contre une baisse de 2.9% en 2006. Cette quasi stabilité du secteur est essentiellement imputable à la baisse de l'activité dans le sous secteur de l'agriculture compensée par la bonne tenue du sous secteur de l'élevage et de la pêche.

Le secteur secondaire devrait se redresser à la faveur notamment de la reprise de l'activité de production des industries chimiques du Sénégal (ICS) et de la société africaine de raffinage (SAR), malgré la persistance de la flambée du prix du pétrole. Le secteur enregistrait une hausse de 6.3% contre 1.7% en 2006.

Le secteur tertiaire, moins affecté par la hausse des prix des produits pétroliers, progresserait de 6.3% contre 3.5% en 2006. Cette croissance est le fait, en grande partie, du dynamisme du sous-secteur des télécommunications qui croîtrait de 14% contre 15% en 2006, mais également de la progression des marges de commerce et des autres services.

Le niveau général des prix en 2007, mesuré par l'indice harmonisé des prix à la consommation, devrait s'établir à 5.8% en 2007. Cette hausse serait induite essentiellement par l'augmentation du prix des co-produits alimentaires et énergétiques qui ont cru respectivement de 7.1% et 18% en glissement annuel sur les onze premiers mois. En 2008, le déflateur du PIB enregistre une hausse de 4.1% par rapport à 2007.

• Répartition par secteurs d'activité

	Primaire	Secondaire	Tertiaire
PIB (2006)	14,6 %	21,5 %	63,9 %
Population active	77 %	7 %	16 %

En 2008, la croissance réelle du PIB est projetée à 5.4%, avec l'hypothèse d'un niveau relativement élevé du prix des produits pétroliers, d'une reprise du secteur primaire et d'un bon comportement des secteurs secondaire et tertiaire.

Section1: L'Apport du secteur primaire à la croissance économique

Au niveau du secteur primaire, la croissance est ressortie à 7,4 % contre 4,3% en 2004, en raison principalement d'une production agricole satisfaisante qui a progressé de 10 % contre 4,2 % en 2004. Cette évolution favorable de la production agricole s'explique d'une part, par la pluviométrie abondante et bien répartie, et d'autre part, par la maîtrise de la situation phytosanitaire et la mise en œuvre des programmes spéciaux de promotion de certaines cultures.

1-L'agriculture

Fixant l'objectif d'un taux de 6% annoncé pour l'année 1999, le gouvernement comptait avant tout sur une forte croissance de l'agriculture.

Les projections portaient en effet sur un bond de 10.2% de la production agricole en 1999. Objectif ambitieux quand on sait que la croissance du secteur agricole a été négative en 1998. Les prévisions laissent entrevoir une production de 900 000 tonnes pour l'arachide d'huilerie et de 60 000 tonnes pour l'arachide de bouche en 1999. Dans le même temps, la production devrait atteindre 900 000 tonnes pour les cultures céréalières et 50 000 tonnes pour le coton. Par comparaison, la production d'arachide d'huilerie est estimée à 505 000 tonnes cette année

Par comparaison, la production d'arachide d'huilerie est estimee a 505 000 tonnes cette année contre 781 000 tonnes pour la production céréalière. Les rendements de la campagne 1998 avaient subi une régression pour la quasi-totalité des variétés culturales.

Les performances attendues de l'agriculture sénégalaise pour l'année 1999 seront obtenues par des mesures visant la modernisation des outils de production, la restructuration dans la distribution des engrais et l'accès à des semences de qualité. Dans la filière arachidière, un train de mesure est annoncé. Le comité interprofessionnel de l'arachide devrait mettre un nouveau mécanisme de fixation des prix indexés sur les prix internationaux et mettre en place un fonds de soutien des prix. Le prix aux producteurs également passe de 150 à160 franc le kilogramme sans compter l'injection de 8 milliards dans le monde paysan par la Sonacos.

L'agriculture, qui occupe 70% de la population sénégalaise, est un secteur clé pour le développement du pays. La production céréalière est estimée à 1 466 000 tonnes en 2003 ce qui témoigne d'un regain de la filière principalement pour le maïs (+ de 500 000 tonnes) et le « niébé » (70 000 tonnes).

Avec un taux de croissance du PIB réel de seulement 2,1 %, l'activité économique, a connu, en 2006, un point d'inflexion marqué (la croissance annuelle était supérieure à 5 % de 2003 à 2005). Ce net Ralentissement résulte des difficultés rencontrées par les secteurs agricole et industriel et des dysfonctionnements du secteur énergétique.

Dans le secteur primaire, quasiment toutes les cultures ont enregistré une forte baisse de leur production. Outre une pluviométrie mal répartie, l'agriculture a souffert d'un approvisionnement insuffisant en engrais (lié aux difficultés des Industries Chimiques du Sénégal), et de l'appauvrissement tendanciel des sols. Selon les estimations disponibles, la campagne 2006-2007 aurait ainsi été marquée par un net recul des principales productions céréalières : de – 18 % pour le mil et le sorgho, de – 54,6 % pour le maïs et de – 32 % pour le riz paddy. Toutefois, la production de coton aurait progressé de 16 %.

Le secteur primaire, enregistrait une légère hausse de 0.9% en 2007 contre une baisse de 2.9% en 2006. Ce quasi stabilité du secteur est essentiellement imputable à la baisse de l'activité dans le sous-secteur de l'agriculture compensée par la bonne tenue du sous secteur de l'élevage et de la pêche.

En effet, la croissance du **sous-secteur agricole** est estimée en baisse de 4.2% en 2007 après un recul de 5.4% en 2006. Cette contre-performance du sous-secteur agricole pour la deuxième année consécutive s'expliquerait en grande partie par un déficit pluviométrique et la qualité des semences, induisant une baisse des rendements. La pluviométrie, d'une part s'est s'installée avec du retard et d'autre part, a enregistré des baisses de plus de 30% par rapport à 2006 dans la plupart des localités. La quantité d'engrais distribuée est passée de 26 037 tonnes à la précédente campagne à 42 280 tonnes à la campagne 2007/2008, soit une hausse de 62.4%, mais la politique de distribution n'aurait pas été efficace.

La production céréalière globale, estimée à 884 652 tonnes en 2007, reculerait ainsi de près de 12.4% comparée à la saison précédente, laissant entrevoir un bilan céréalier déficitaire pour l'année 2008.

Cette baisse de la production céréalière résulterait d'une baisse conjuguée des rendements de 12.7% et des superficies emblavées de 4.2%.

Les productions de cultures industrielles ont également baissé par rapport à la campagne précédente. En effet par rapport à la campagne 2006/2007, la production d'arachide d'huilerie est prévue à 427 093 tonnes, soit un baisse de 7% imputable exclusivement à la baisse des

rendements estimée à 9%; les superficies progressant de 2%. Pour ce qui est du coton, sa production baisserait de 4% en s'établissant à 49 972 tonnes.

Toutefois, la baisse de la production agricole serait atténuée par les hausses de production de manioc et de niébé respectivement de 47% et 13%.

Pour ce qui est du textile, le Sénégal possède une culture industrielle établie dans ce domaine, allant de la culture du coton à la confection, en passant par l'égrenage, le tissage, la filature, le tricotage et l'ennoblissement. Il existe une importante quantité de coton disponible dans le pays. La filière textile était constituée de 7 unités industrielles et avait un effectif de 2000 à 3000 employés. Aujourd'hui elle utilise au maximum 300 personnes, soit une perte de l'ordre de 2500 emplois industriels de haute valeur technologique. Cette perte d'emploi représente une masse salariale 4,5 milliards de FCFA/an, des cotisations sociales de 1,15 milliards de FCFA/an qui faisaient vivre environ 25 000 personnes. Et si la tendance n'est pas inversée la totalité du bassin d'emploi de la filière textile qui est estimée à 30 000, risque d'être perdue. Le manque à gagner du Trésor public du fait de la sous-facturation des produits textiles importés est estimé à 7,7 milliards de FCFA/an. En remettant en cause la relance de l'industrie textile qui constitue un des piliers de la Stratégie de croissance accélérée, la persistance de la fraude constitue une sérieuse entrave à l'émergence de notre économie nationale.

De façon plus générale, les discussions avec les organisations patronales et les organisations professionnelles du sous-secteur ont révélé que le taux de fraude est estimé à 95% du marché national avec des sous-facturations moyennes de 80%. Les mécanismes de la fraude sont également connus qui échappent aux contrôles du fait de la pratique généralisée de la sous-facturation.

S'agissant de la sylviculture et de l'exploitation forestière, sa croissance est estimée à 1.3%, en raison du contingentement de certains visant à atténuer la pression démographique sur l'environnement et le maintien de l'équilibre des écosystèmes.

2-La pêche

Du fait de son poids économique (premier pourvoyeur de recettes d'exportation) et de sa forte contribution en termes d'emplois et d'apports alimentaires, le sous-secteur de la pêche occupe une place de choix dans la politique de développement du Sénégal. L'importance de ses productions ainsi que son dynamisme (longue tradition de pêche avec près de 500 000 individus directement ou indirectement impliqués) déteint sur les activités connexes de transformation, de mareyage et d'exportation et par conséquent sur la croissance économique du pays. La pêche représente près de 12% du PIB.

Depuis 1986, le secteur occupe le premier poste des exportations devant les produits arachidiers et les phosphates combinés et assure près du tiers de la valeur des ventes à l'étranger

La pêche au Sénégal est une activité multifonctionnelle qui revêt une importance économique, sociale, environnementale et culturelle. La pêche joue un rôle stratégique pour assurer une croissance durable de l'économie nationale, en contribuant notamment à la réduction du déficit de la balance des paiements et du chômage, ainsi qu'à la satisfaction des besoins des populations en protéines.

La filière pêche contribue aussi aux recettes de l'Etat à travers les différents accords. Pour le dernier accord de pêche entre le Sénégal et l'Union européenne (2002-2006), la compensation financière directe est d'environ 44 milliards de FCFA. Elle génère près de 100 000 emplois directs (pêcheurs) aux nationaux, dont plus de 90 % fournis par la pêche artisanale.

Les stocks démersaux côtiers à valeur marchande élevée – les plus exportés – sont pleinement exploités et surexploités. Malgré son importance économique et sociale, le secteur est confronté à de graves déséquilibres, tant au niveau de l'exploitation des ressources que de l'approvisionnement des marchés.

De sérieux risques de perturbation de l'approvisionnement du marché local se dessinent, suite au report d'effort de pêche des espèces de consommation locale vers celles destinées au marché extérieur. Des tensions sociales entre pêcheurs s'accentuent du fait de la rareté des ressources.

Cette évolution a été favorisée par des stimulations exogènes au jeu du marché.

Les avantages non réciproques prévus par les Conventions de Lomé, qui autorisent le produits halieutiques sénégalais à pénétrer le marché européen en franchise de droits de douane ; la subvention à l'exportation, de 15 puis 25 %, d'abord appliquée aux conserveries de thon et étendue, par la suite, à l'ensemble des produits halieutiques ; La dévaluation de 50 % du F CFA, qui a plus que compensé la suppression (d'ailleurs liée à la dévaluation) de la subvention ; Les accords de pêches conclus avec un certain nombre de flottes étrangères.

Malgré ses effets pervers, la connexion du secteur aux marchés extérieurs a présenté des avantages à la fois micro-économiques, contribuant à améliorer les comptes d'exploitation des pêcheries, et macro-économiques, étant donné son importance pour l'équilibre de la balance commerciale.

Mais elle est menacée par la libéralisation multilatérale des échanges.

La dernière Convention de Cotonou prévoit une suppression définitive des avantages commerciaux dont bénéficiaient les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) à l'horizon de 2008. Entre temps, la réduction des tarifs douaniers, mise en œuvre sous l'égide de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), devrait accélérer leur érosion.

La pêche, essentiellement artisanale, a également connu une année difficile: les débarquements des pêcheurs seraient en recul de 5 % par rapport à l'année antérieure, en raison de la raréfaction structurelle des ressources halieutiques et du prix élevé du carburant en 2006.

Le sous-secteur de la pêche, toujours affecté par la rareté des ressources, connaitrait une reprise avec une hausse estimée à 9.4% contre une baisse de 14.8% en 2006 malgré la hausse des prix du pétrole et le phénomène de l'émigration clandestine. Cette reprise est le fait tant de la pêche artisanale (avec une hausse de 8.3% sur les douze mois de l'année) que de la pêche industrielle (+15.8% sur les douze mois).

Concernant l'apiculture, chaque année le Sénégal récolte 30.000 tonnes de crevettes venant de Casamance et de Saint-Louis. Le potentiel exploitable est estimé à 450 000 tonnes. Les captures réalisées dans la zone économique exclusive du Sénégal sont évaluées à 445 690 tonnes; les débarquements effectués sont de l'ordre de 408 921 tonnes.

La pêche enregistre une croissance de 7.3% contre 5.1% pour élevage.

3-L'extraction de mines

Les principales ressources minières sont le phosphate, l'attapulgite, le basalte, le calcaire, le minerai de fer. le marbre, l'or. le naturel... gaz la principale richesse minière du Les phosphates sont pays. L'exploitation industrielle des minerais de phosphates de Taïba et de Thiès est assurée principalement par les ICS qui absorbent l'essentiel de la production estimée à 2 millions de tonnes par année, soit 15% des exportations du Sénégal. Les gisements de fer se trouvent principalement dans l'extrême Sud Ouest du Sénégal. Les réserves sont estimées à 350 millions de tonnes avec un taux de fer de 63%. Le Sénégal possède d'importantes réserves de marbre (6 variétés) et de pierres ornementales estimées à 1,07 millions de tonnes. Ces réserves qui se trouvent principalement au sud-est sont encore largement inexploitées. Un gisement potentiel de gaz naturel de 3 milliards de mètres cube est évalué à Diamniadio, dans une zone située à 60 km de Dakar.

4- L'élevage

Pour ce qui est du **sous-secteur de l'élevage**, sa croissance est estimée en hausse de 8% en 2007 contre 5.9% en 2006 en raison de l'amélioration du poids moyen des animaux et de la situation épidémiologique.

La population pastorale est estimée à 3 millions de personnes, pour 350 000 familles actives dans le secteur. La valeur ajoutée de l'élevage a contribué pour environ 7% du PIB.

L'ensemble du cheptel ruminant (bovin, ovin et caprin) est estimé à 10 960 000 têtes. L'effectif bovin progresse légèrement de 0,5% avec 2 912 000 têtes. Les petits ruminants connaissent une progression de 3,5% avec globalement 8 048 000 têtes. L'effectif porcin est toujours en progression avec 214 000 têtes. Les unités de la volaille augmentent de 12,5%, atteignant 20 342 000 d'unités dont la plus grande partie provient de l'aviculture traditionnelle et le reste de l'aviculture industrielle.

La production de viande contrôlée, durant le mois de janvier 2008, est estimée à 1669 tonnes contre 1460 tonnes au mois précédent, soit une hausse de 14.3%. En glissement annuel, une hausse de 36.4% est également enregistrée. Cette situation est surtout favorisée par la reprise des activités après les fêtes de Tabaski. L a lutte contre les abattages clandestins, déclenchée

depuis le mois de mai 2007 tout autour, des abattoirs de Dakar, continue aussi d'avoir des effets positifs sur la production contrôlée. Les importations de viande en janvier 2008 ont accusé un repli de 24.2% par rapport à décembre 2007 passant de 616 tonnes (dont 227 tonnes de buffle) à 468 tonnes (dont 225 tonnes de buffle). En glissement annuel, elles se sont contractées de 45.6%.

Pour les **bovins**, durant le mois de janvier 2008, la production de viande bovine a atteint 1 098 tonnes pour un abattage de 7 101 têtes, contre 886 tonnes issues d'un abattage de 5 852 têtes au mois précédent, soit une hausse de 82%. En glissement annuel, la progression est de 20.0%.

La production de viande **ovine**, au mois de janvier 2008, est estimée à 416 tonnes pour 31 986 sujets abattus, contre 434 pour 33 710 têtes abattues, soit une baisse de 4.1%.

En revanche, une hausse de 82% est notée en glissement annuel.

L'abattage de 12 411 **caprins** en janvier 2008 a produit 129 tonnes de viande, soit une hausse de 22.8% par rapport au mois de décembre 2007. Sur une base annuelle, la production de viande de caprins est en augmentation de 88.5%.

La production de viande de **porc** est estimée à 19 tonnes pour 415 porcs abattus contre 31 tonnes pour 762 sujets au mois dernier, soit une baisse de 36.3%. Cette évolution s'expliquerait par la forte hausse observée en décembre avec les fêtes de fin d'année. En glissement annuel, par contre, une hausse de 88.5% est notée, grâce à la sensibilisation et à l'assainissement de la filière.

Section 2 : L'Apport des secteurs secondaire et tertiaire à la croissance Economique.

1-Le secteur secondaire

L'industrie est concentrée dans la région portuaire de Dakar, où se trouvent rassemblées 90 % des infrastructures. Pendant la période coloniale, l'industrie a reposé sur la filière de l'arachide. Aujourd'hui, cette orientation se traduit encore par le poids des huileries, en particulier dans la région de Dakar et dans les villes du Centre-Ouest. Le secteur du textile, structuré autour de la filière du coton s'est développé ainsi que les établissements agroindustriels de la vallée du Sénégal chargés de la transformation des ressources locales (canne à sucre, tomate, riz).

Ce secteur secondaire devrait se redresser après la léthargie observée en 2006 et consécutif au contexte d'une crise dans lequel il a évolué. Cette évolution favorable serait induite par la vigueur du sous secteur des Bâtiments et Travaux Publics, la bonne tenue des sous secteurs énergétique et des corps gras alimentaires mais aussi par la reprise de l'activité de production des ICS et de la SAR et ce, malgré la persistance de la flambée du prix du pétrole. Ainsi, la croissance du secteur s'attendait en 2007 à une hausse de 6.3% après une baisse de 1.7% en 2006.

La croissance du secteur secondaire a été de 3% en 2005 contre 5,6% en 2004. Elle est impulsée par le dynamisme des BTP. En effet, les Bâtiments et Travaux Publics restent dynamiques en raison des investissements publics en infrastructures de base et des constructions de logements des ménages. Par contre, la hausse des prix des produits pétroliers a affecté particulièrement les branches de raffinage, de l'énergie et des autres industries.

Dans le secteur secondaire, l'indice moyen de la production industrielle a enregistré une baisse de 15,5 % sur l'ensemble de l'année 2006. Ce secteur repose essentiellement sur l'extraction et la transformation des phosphates (en engrais pour le marché local et en acide phosphorique pour le marché indien), la transformation de l'arachide en huile et en tourteaux pour le bétail et la valorisation des produits de la mer. La baisse des activités extractives pour (-25%), notamment de phosphate avec (-64 %), a pesé sur l'activité industrielle de même que la contre-performance des produits chimiques (-62 %) et des produits pétroliers raffinés avec (-25,3 %). Cette forte dégradation résulte des graves difficultés financières que traversent les ICS et la Société Africaine de Raffinage (SAR).

a- Les huileries

LA croissance retrouvée du secteur primaire devrait entraîner le secteur manufacturier dans son sillage. Ainsi, les huileries devraient enregistrer une nette reprise de leur activité en 1999 avec une croissance de 9%.

Pour ce sous-secteur des corps gras alimentaires, il enregistrerait une hausse de 36.6% après une croissance de 166.5% l'année précédente, malgré la baisse de la production d'arachide en 2006. Cette performance traduirait le retour progressif à la tendance normale du sous-secteur suit à la privatisation de la principale entreprise en 2005.

S'agissant du sous secteur de l'énergie, il enregistrerait une croissance estimée à 6.6%, à la faveur notamment du démarrage de la central de Kounoune l, malgré la flambée des prix du pétrole.

Toutefois, l'offre d'électricité resterait inférieure à la demande qui croîtrait de plus de 7% par année.

b - Les industries extractives

Les **activités extractives** accuseraient une légère hausse de 1.4% suite à l'augmentation de la production de phosphate contre une baisse de 22.1% en 2006 et de 25.6% en 2005. Ainsi, ce sous secteur évoluerait toujours en deçà de ses capacités de production de 2004.

Les industries extractives continuent sur la lancée avec une progression de 7% attendue du démarrage de l'exploitation par les ICS de la nouvelle mine de phosphate de Tobène. La production de phosphates de calcium est ainsi prévue à 1 800 000 tonnes.

Lors de leur mise en règlement préventif en février 2006 la production des ICS a été arrêtée plusieurs mois, ce qui a significativement pesé sur la croissance en raison du poids de cette entreprise dans l'économie sénégalaise. La production a repris partiellement au cours du dernier trimestre 2006, mais les dettes vis-à-vis du secteur bancaire et des bailleurs sont demeurées impayées. Les dettes financières et commerciales de la société s'élevaient à plus de 200 milliards FCFA à la fin de l'année 2006 et les pertes annuelles à 65 milliards FCFA.

La crise financière des ICS fait peser un risque systémique sur l'économie, ce qui a conduit l'État à apporter sa garantie à hauteur de 68 milliards FCFA.

En 2007, la croissance devrait repartir à la hausse en raison, notamment, de la reprise d'activité des ICS, initiée fin 2006, et d'une réduction des difficultés du secteur énergétique. Selon la BCEAO, le taux de croissance du PIB réel serait supérieur à 5,0 % après 2,1 % en 2006. L'amélioration de la situation des ICS reposerait sur trois volets : la signature (annoncée en juillet 2007) d'un accord de recapitalisation, pour 80 millions USD, par le consortium indien Iffco (qui deviendrait ainsi l'actionnaire majoritaire des ICS), la restructuration de la dette grâce à la négociation d'un échéancier avec les créanciers et l'octroi d'exonérations fiscales.

Les difficultés d'approvisionnement en énergie devraient se poursuivre, mais à un degré moindre qu'en 2006 car une nouvelle centrale a été mise en place à Kounoun en 2007 et d'autres centrales étaient en cours de construction.

c- Les Bâtiments et Travaux Publics

La mise en œuvre du programme sectoriel des transports en 1999 dope le secteur du BTP qui devrait progresser de 9% alors que les autres industries enregistrent une croissance de 6.5%.

Le sous- secteur du Bâtiment et Travaux Publics a été en revanche, particulièrement dynamique, en raison de l'ampleur des investissements publics : Programme d'amélioration de la mobilité urbaine (PAMU) à Dakar, travaux liés à l'organisation de la Conférence islamique, construction de trois centrales électriques d'environ 60 mégawatts chacune. En outre, les transferts des non résidents ont alimenté la demande immobilière.

Avec le BTP, le secteur tertiaire a été en 2006 un des principaux moteurs de la croissance. Les télécommunications et, en particulier, la téléphonie mobile, bénéficient d'une très forte hausse de la demande depuis plusieurs années, le nombre de lignes de téléphones mobiles étant passé de 390 000 en 2000 à 1,7 million en fin 2005. Cette progression s'est poursuivie en 2006, le nombre de lignes ayant atteint 2,7 millions en fin octobre.

Le secteur du BTP, devrait rester dynamique en raison d'une part, de la vigueur des travaux publics à la faveur notamment de la préparation du sommet de l'OCI et de la poursuite des

programmes de construction de villes secondaires et d'amélioration de la Mobilité Urbaine et d'autre part, de la construction de logement par les ménages. La croissance du sous-secteur est estimée à 10.7% en 2007 après une hausse de 15% en 2006.

d- L'énergie

Dans le domaine de l'énergie, la SENELEC (Société Nationale d'Électricité) n'est pas parvenue en 2006 à satisfaire dans de bonnes conditions la totalité de la demande en électricité, en raison de l'insuffisance des capacités de production du pays et de difficultés d'approvisionnement en produits pétroliers. Les coupures de courant, fréquentes au cours de l'exercice, ont fortement affecté l'activité économique.

La SAR a interrompu ses activités de raffinage en avril 2005 pour 9 mois et n'est pas parvenue à approvisionner de manière continue le marché. Les difficultés financières de la SAR résultent, notamment, du niveau insuffisamment élevé de ses tarifs alors que les prix du pétrole brut et du gaz butane que la SAR achète sur les marchés internationaux ont enregistré une forte hausse, le prix réglementé des produits raffinés vendus par la SAR n'a répercuté qu'imparfaitement cette hausse des cours. En outre, les subventions compensatrices du gouvernement, insuffisantes pour couvrir les pertes, ont été payées avec retard. En 2006, le montant total des subventions de l'État s'est élevé à 33 milliards FCFA pour le secteur de l'électricité et 65 milliards FCFA pour la SAR. Les difficultés financières de la SENELEC et de la SAR ne permettent plus d'envisager leur privatisation à brève échéance.

Quant au sous-secteur des autres industries, il progresserait de 4.3% après une baisse de 6.4% en 2006. Cette hausse serait imputable essentiellement à la reprise des sous-secteurs du raffinage (52.6%) et de la chimie (79.2%), après les difficultés enregistrées par ces deux sous-secteurs au cours des deux dernières années singulièrement en 2006 avec des baisses respectives de 55.5% et de 51.6%.

Outre le fait que le secteur de l'énergie constitue, lui-même, un secteur créateur de richesses, il présente de forts liens intersectoriels avec les divers secteurs socio-économiques (agriculture, santé et éducation). Il constitue ainsi, une importante dimension du développement, en tant que nécessité domestique et facteur de production qui affecte directement la compétitivité des produits, le temps de travail et la santé. Grâce aux investissements réalisés, visant à augmenter la capacité de production et à améliorer la gestion

de la principale entreprise, auxquels s'ajoutent les performances enregistrées dans l'électrification rurale, le sous-secteur de l'énergie a maintenu un niveau d'activité satisfaisant avec une croissance de 3,4% en 2004.

Toutefois, l'accès aux services énergétiques demeure encore un problème malgré la progression du taux d'électrification notamment celui d'électrification rurale qui est passé de 6 % en 2000 à 12,5% en

2004. Cependant, cette progression du taux n'a pas été suffisante pour la création de valeur ajoutée locale.

2- Le secteur tertiaire

Le secteur tertiaire, qui représente 60% du produit intérieur brut, doit renouveler les performances de 1998 avec une croissance projetée à plus de 7% et principalement tirée par les transports et les télécommunications.

Au niveau des échanges extérieurs, le déficit de la balance commerciale persiste même s'il s'améliore légèrement. Le déficit passe de 167 milliards en 1998 à 163 milliards en 1999. Les activités du secteur tertiaire ont été affectées par les hausses des prix des produits pétroliers. Elles ont enregistré une progression de 5,3% en 2005 contre 6,9 % en 2004. Cette croissance est tirée principalement par le dynamisme de la branche « transports et télécommunications » notamment, le regain d'activités de la société de transport « Dakar Dem Dikk ». Cependant, le rythme de croissance des activités commerciales a enregistré un ralentissement en rapport avec la baisse des marges sur les produits du secteur secondaire et les désagréments causés par les inondations survenues dans la ville de Dakar. Les activités du secteur tertiaire ont été affectées par les hausses des prix des produits pétroliers. Elles ont enregistré une progression de 5,3% en 2005 contre 6,9 % en 2004.

a- Le commerce

Les exportations, estimées à 635 milliards de francs réalisent un bond de 10% par rapport à l'année 1998 où elles se chiffraient à 575 milliards de francs. Les importations progressent moins fortement, qui passent de 743 milliards à 799 milliards de francs, soit une progression de 7.5%.

L'indice moyen du chiffre d'affaires du commerce de détail a progressé en 2006 de 5,9 %.

Le déficit des transactions courantes a atteint 8,2 % du PIB (7,8 % en 2005), en liaison avec l'accentuation du déficit de la balance commerciale. Le creusement du déficit de la balance commerciale (+ 14,5 %) s'explique par une progression de 5,3 % des importations et la baisse du niveau des exportations (-2,2 %). L'évolution des importations est imputable essentiellement à l'augmentation de plus de 6,7 % de la facture pétrolière. La contre performance des exportations s'explique notamment par la baisse des exportations de produits de la mer, qui constituent le premier poste à l'exportation (16,8 % du total). Le taux de couverture des importations par les exportations est passé de 54,6 % en 2005 à 50,7 % en 2006.

En 2007, le taux d'inflation demeure une source d'inquiétude et s'établit au dessus de l'objectif de 2 % en moyenne. En effet, en moyenne, l'inflation est estimée à 5,4 % à fin juin 2007.

Sur cette période, le renforcement des pressions inflationnistes a résulté d'une accélération simultanée de la hausse des prix des produits alimentaires et non alimentaires. La progression de la composante alimentaire résulte du renchérissement du riz importé, du poisson et du sucre. La progression de la composante non alimentaire s'explique, pour l'essentiel, par le renchérissement du gaz, de l'électricité et du ciment.

Le secteur tertiaire, moins affecté par la hausse des prix des produits pétroliers, enregistrerait une croissance estimée à 6.5% contre 3.5% en 2006. Cette croissance serait tirée en grande partie par le dynamisme du sous-secteur des télécommunications qui croîtraient de 14%.

Les activités commerciales progresseraient de 3.1% contre une baisse de 0.5% en 2006 en raison de la hausse des marges sur les produits du secteur secondaire et des importations.

b- Les transports

En ce qui concerne le sous-secteur des transports, sa croissance est estimée à 4.7% en 2007 contre une baisse de 9.9% en 2006. Cette reprise de l'activité de transport refléterait les effets induits du redressement des activités du secteur secondaire et le bon comportement du transport aérien.

Les difficultés de transport, notamment dans l'agglomération de Dakar, se sont toutefois poursuivies en 2006, les grands travaux routiers lancés simultanément dans le cadre du PAMU n'étant toujours pas achevés.

Le développement des infrastructures, telles que les routes et les autres moyens de communication comme le transport aérien constituent un déterminant pour stimuler les investissements privés, le désenclavement et l'intégration à l'économie régionale et internationale, mais elles demeurent un levier non négligeable pour améliorer la compétitivité. Les transports sont aussi susceptibles d'avoir un impact positif important sur la réduction de la pauvreté en ce qu'ils permettent d'accéder aux ressources existantes ou potentielles. Les populations sont non seulement en mesure de se déplacer plus facilement entre régions rurales et urbaines mais elles sont plus susceptibles d'être informées des potentialités existantes.

Malgré la mise en œuvre des initiatives, et l'élaboration de la stratégie de transport rural, le secteur des transports souffre encore de contraintes structurelles dont l'absence de programmes significatifs d'accompagnement des politiques de transport en milieu rural (infrastructures de désenclavement des zones, moyens de transport, notamment les moyens intermédiaires de transport; la non prise en compte de la situation des personnes handicapées dans le système de transport en particulier et l'organisation de la mobilité des personnes en général; la faible intégration 25 des moyens de transport en milieu urbain (Dakar); le non respect des normes de sécurité du transport des personnes et des biens (vétusté des véhicules, surcharge, non respect du code de la route); l'encombrement des trottoirs et l'absence de trottoirs et voies piétonnes et le déficit d'exploration des systèmes de transport par voies fluvio-maritimes. Ces insuffisances constituent des handicaps à la promotion de la stratégie de croissance accélérée.

Les infrastructures de transport ont toujours joué un rôle majeur dans l'économie sénégalaise. Avant l'indépendance, le Sénégal bénéficiait d'un réseau d'infrastructures envié par tous les autres pays de l'ex-Afrique occidentale française (AOF). La crise croissance économique des années 70/80 a donné un sévère coup de frein à la maintenance, accélérant ainsi la détérioration des infrastructures de transport et parmi d'autres. La crise barra également la route aux efforts du gouvernement visant à étendre les infrastructures afin de les rendre accessibles à une plus grande partie de la population.

C'est dans ce contexte, qu'en 1990, le gouvernement a mis en place un Programme d'ajustement sectoriel des transports (PAST) (1991-1999) avec l'assistance des principaux bailleurs de fonds. Ce programme était conçu sous la forme d'opérations articulées autour de réformes politiques et d'investissements matériels pour faire face aux problèmes se posant au niveau sectoriel.

Même s'il a été jugé globalement satisfaisant par le gouvernement et les bailleurs de fonds, le bilan du PAST laissait, néanmoins, apparaître un certain nombre d'insuffisances parmi lesquelles on peut citer l'absence de synergie des actions entreprises dans les différents sous-secteurs ainsi que la multiplicité et parfois l'incompatibilité des procédures des bailleurs de fonds, intervenant pourtant dans le même secteur. Les difficultés rencontrées dans l'exécution du PAST et les leçons qui en ont été tirées ont servi de base à l'élaboration d'une nouvelle Déclaration de Politique sectorielle des transports, adoptée le 13 janvier 1999, ainsi qu'à la préparation du Deuxième Programme sectoriel des transports (PST2).

Entré en vigueur le 31 décembre 1999, le PAST2 est un programme intégré alliant, d'une part, la mise en œuvre de réformes institutionnelles pour une plus grande efficacité opérationnelle des structures de gestion du secteur des transports.

La principale originalité du PST2 réside dans sa conception ; il a été élaboré dans l'optique d'accroître l'efficacité des structures en termes de prestation de services et de réalisation des infrastructures de transport, avec un objectif clair visant à assurer un développement durable et cohérent du secteur pour lui permettre de contribuer à la croissance économique, à la réduction de la pauvreté et à la protection de l'environnement. Au-delà de la mise en œuvre des importantes réformes institutionnelles dans les différents sous-secteurs des transports, le PST2 s'est également attaché à mettre en scène la nécessaire synergie entre les différents modes de transport, l'implication réelle de tous les acteurs dans le processus de définition des priorités de maintenance et les mesures sécuritaires et au niveau des sous-secteurs.

Le PST2 (2000-2006), d'un coût total estimé à 364 milliards de francs CFA dont 90 milliards provenant du Fonds routier, a permis au Gouvernement du Sénégal de faire d'importantes réalisations aussi bien en termes de réformes institutionnelles que d'investissements infrastructurels au niveau de tous les sous-secteurs (routier, ferroviaire, portuaire et maritime, aérien, environnement et social, transport rural, etc.).

En effet, le PST2 a été l'occasion, dans les divers sous-secteurs, d'introduire la notion de partenariat public-privé par une implication progressive d'acteurs privés dans le financement et la gestion des activités et infrastructures jusqu'alors chasse gardée du secteur public.

Il faut noter, également, les exemples réussis de réalisation d'activités concertées en vue d'un renforcement de la coopération et de l'intégration économiques aux niveaux sous-régional et régional à savoir la privatisation de l'axe ferroviaire international Dakar–Bamako et la mise en place d'Air Sénégal international

c-Education -Santé

Selon le *Rapport mondial sur le développement humain 1996*, si les pays d'Afrique espèrent accélérer leur croissance économique dans les années à venir, il leur faut investir sérieusement dans le développement humain - en encourageant l'éducation, la nutrition, la santé et la planification familiale. Sans quoi le continent africain, où se trouvent 37 des 48 pays du globe classés "à faible développement humain", restera bloqué dans un cercle vicieux: l'insuffisance de la santé, de l'éducation et de la nutrition continuera à ralentir les progrès de la croissance sans laquelle, il n'y aura toujours pas assez de ressources à investir dans le développement humain.

Les offres de services d'éducation et de santé maintiendraient leur dynamisme grâce au renforcement des effectifs et du budget alloué à ces deux secteurs, maintenu, comme en 2006, à plus de 50% du budget global de fonctionnement. Ces deux sous-secteurs progresseraient respectivement de 5.7% et 4.3%.

d-Les autres services

Quant au sous-secteur des autres services, il enregistrerait une croissance estimée à 7.5% contre une hausse de 6.4% en 2006.

La SONATEL (Société Nationale des Télécommunications), dont France Télécom est le principal actionnaire, détient 75 % des parts de marché en fin 2006.

Le secteur de la banque et des assurances a également contribué favorablement à la croissance.

En 2006, les différentes composantes de la demande ont évolué de manière contrastée. La consommation des ménages a augmenté de 8,2 %, notamment en raison de la baisse du taux d'épargne, qui est passé de 10,7 % du PIB à 7,6%.

Les transferts des migrants, qui sont demeurés à un niveau élevé, expliquent aussi, en partie, le dynamisme de la consommation. La dépense publique a crû de plus de 12 %, en liaison avec les travaux d'infrastructure lancés dans la capitale. Malgré cette politique de renforcement des infrastructures publiques, le taux d'investissement a diminué en 2006 pour s'établir à 24,5 % (contre 26,2 % en 2005), alors qu'il était en hausse continue ces dernières années. Il demeure toutefois proche de l'objectif de 25 % fixé par la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA).

Le tourisme constitue l'un des secteurs les plus dynamiques de l'économie sénégalaise. Il se maintient en seconde place après la Pêche, mais devant les Phosphates et l'Arachide. Le Sénégal accueille environ 700 000 touristes.

Le tourisme est considéré comme la deuxième source de devises du pays et contribue à hauteur de 4,6% à la formation du PIB. Les infrastructures d'accueil ont considérablement augmenté aussi bien en 2002 qu'en 2003, années pour lesquelles les réceptifs hôteliers ont connu respectivement des accroissements de 10,4% et 14,1%. Les performances placent ainsi le tourisme parmi les premiers secteurs pourvoyeurs de devises. Toutefois, plusieurs contraintes et limites ont été identifiées au niveau du secteur : un déficit infrastructurel; le manque d'implication des nationaux; la sécurité des touristes et la qualité de l'accueil et la dégradation des mœurs et de l'environnement, la faiblesse des moyens de promotion du tourisme.

En raison des formidables opportunités d'investissement qu'offre ce secteur, le tourisme constitue pour le Gouvernement un enjeu majeur en termes de créations d'emplois, de développement régional et d'aménagement du territoire, de croissance et de valeur ajoutée locale. L'orientation stratégique retenue est qu'en 2010, le Sénégal sera une destination touristique de renommée internationale et un haut lieu de culture et de loisirs, accueillant plus de 1.500.000 touristes.

Conclusion Générale

Le Sénégal prévoit une croissance économique de 6,1 % en 2008, d'après le projet de Loi de finance pour la gestion de l'année prochaine faisant l'objet de considérations générales lors de la deuxième session ordinaire 2007 de l'Assemblée nationale. Le gouvernement s'est engagé à accélérer la croissance dans un contexte de maîtrise des hausses des prix des produits de consommation (5,8 % en 2007), à maintenir de bonnes pratiques en matière de gestion budgétaire et monétaire.

De l'avis du conseil du patronat, les prévisions officielles macro-économiques sont de moins en moins optimistes pour 2008 durant laquelle une croissance réelle du PIB sera de 5, 5 % contre 6, 1 % précédemment. Cela est encore trop « optimiste » aux yeux du conseil d'autant que l'estimation de 2007 a été sur la base d'un baril du pétrole à 88 dollars contre 75 dollars en moyenne en 2007. Mais avec un cours de plus de 120 dollars Us aujourd'hui, la facture pétrolière, va continuer d'enregistrer une très forte croissance exponentielle et le Sénégal devrait dépasser les 500 milliards de FCFA d'importations de produits pétroliers. Et suivant ce contexte, l'organisation patronale table plutôt sur un taux de croissance de 4 à 4,5 %, qui ne devrait être atteint qu'avec une croissance forte du secteur agricole et de la production agro-industrielle, une poursuite des grands travaux d'infrastructures pour garantir un taux de croissance au secteur du BTP, l'amélioration significative de la production et de la distribution d'énergie avec les centrales de Kounoune I et de Kahone II de 60 Mw chacun. Ainsi qu'une mobilisation conséquente des 845 milliards de FCFA nécessaire à la réalisation du programme d'investissement de 1.587 milliards de FCFA du plan de redressement du secteur de l'énergie.

Le développement des technologies de l'information et de la communication figure également au rang des priorités retenues en matière de promotion des services. L'objectif principal est d'accélérer le développement des télé-services en milieux urbain et rural.

A cet égard, il s'agira, entre autres, de renforcer les efforts dans la promotion de l'investissement public et privé en faveur de l'accès au téléphone et à l'Internet sur l'ensemble du territoire, grâce au fonds d'accès universel. L'élaboration et la mise en œuvre des programmes de formation adaptés aux besoins des filières des TIC devraient également contribuer à soutenir le développement des télé-services en milieux urbain et rural pour

l'accès au marché. Par ailleurs, le développement des services devra être accompagné par une politique accélérée de promotion des services du gouvernement, favorable à l'efficacité de l'action publique et à la modernisation de ses services et par l'amélioration de la couverture électrique au niveau rural. Un programme d'appui aux entreprises pour l'accès aux marchés ainsi que l'appui aux radios communautaires devraient également contribuer à soutenir le développement de l'information et de la communication.

Au plan politique, la construction d'une démocratie moderne, avec des citoyens conscients de leurs droits et de leurs obligations et les manifestent en toute liberté se consolide, notent les conseillers. De telles avancées ont des conséquences importantes sur le climat des affaires de classe internationale que le Sénégal mettre en place pour stimuler les investissements privés internes et externes. Au plan social, les politiques de l'éducation, de la formation, de la santé, de l'emploi, de l'assurance maladie pour les travailleurs et pour les personnes du troisième âge, en un mot tous les programmes de développement des ressources humaines nécessaires au pays dans sa quête d'émergence sont en place engageant plus de 40% du budget national. Au niveau des relations internationales, le Sénégal est partie prenante à différents accords internationaux notamment au sein de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, au sein de la CEDEAO, dans le cadre des Accords de Cotonou et des Accords de l'OMC. Une telle appartenance à ces différents ensembles impose des responsabilités que le pays doit assumer pour conserver sa signature et son crédit auprès des partenaires bilatéraux et multilatéraux.

En 2006, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance ont été, respectivement, de 1,1 point, 0,6 point et 3,4 points.

Le programme pluriannuel de la République du Sénégal au titre de la période 2006 – 2008 vise les objectifs macroéconomiques suivants :

- réaliser des taux de croissance élevés, soit plus de 6% par an ;
- assurer la maîtrise de l'inflation;
- entreprendre une gestion financière et monétaire vertueuse.

Pour la réalisation de ces objectifs, notamment le relèvement du niveau de la croissance économique, le programme pluriannuel se réfère à la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA), dont le but est l'amélioration qualitative de la structure de l'économie et la diversification des sources de la croissance. C'est dans l'optique de ces orientations que les

politiques sectorielles et structurelles devraient être entreprises, afin de promouvoir une croissance réelle annuelle du PIB de 5,9% en moyenne sur la période 2006-2008.

Pour ce faire, le secteur primaire croîtrait de 6,9% en moyenne par an dans la période, à la faveur des programmes spéciaux visant à développer dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche une production nationale susceptible de couvrir de manière durable la demande intérieure.

Au niveau du secteur secondaire l'activité économique enregistrerait dans la même période une accélération continue de sa croissance en passant de 3,6% en 2006 à 6,5% en 2007 et à 9,1% en 2008 (par prévision). Cette évolution se justifierait principalement par les travaux d'infrastructures, notamment les réalisations du Programme d'Amélioration de la Mobilité Urbaine (PAMU).

Les mesures de promotion du secteur privé, la poursuite du programme de mise à niveau des entreprises et la mise en œuvre de la plateforme industrielle de Diamniadio contribueraient également à relever le niveau la production industrielle. En outre, une attention particulière sera portée à la branche énergie, qui constitue un maillon important dans la réalisation des objectifs de croissance.

Quant au secteur tertiaire, il afficherait dans la période une croissance de 5,4% en moyenne par an. Cette croissance serait portée essentiellement par la branche des transports et télécommunications du fait notamment, de l'exécution du programme d'extension et de modernisation du réseau téléphonique. Les activités commerciales devraient aussi progresser de manière continue grâce à un approvisionnement adéquat des marchés. De même, les offres de services d'éducation et de santé devraient maintenir leur dynamisme, avec le renforcement des effectifs et l'augmentation des budgets sectoriels.

Annexes

> Comptes nationaux du Sénégal

(En milliards de francs CFA courants)

	2003	2004	2005	2006
RESSOURCES	5 505,1	5 921,1	6 511,6	6 843,3
PIB (au prix du marché)	3 960,8	4 233,8	4 563,2	4 802,9
Importations de biens et services	1 544,3	1 687,3	1 948,	4 2 040,4
Exportations de biens et services	1 061,3	1 151,4	1 240,8	1 231,2
Taux d'investissement (en %)	21,0	22,3	26,2	24,5
Taux de croissance du PIB en volume	6,7	5,6	5,3	2,1

Source: BCEAO (2006)

> Annexe: Comptes économiques

Evolution du Produit Intérieur Brut En milliards de francs CFA aux prix courants

	2 004	2 005	2 006	2 007	2 008
Secteur primaire	589,5	652,2	702,4	783,7	883,4
Agriculture	316,0	365,3	407,4	465,4	531,6
Élevage et chasse	163,4	170,1	175,1	188,4	204,7
Sylviculture, exploitation forestière,	32,7	33,1	33,8	35,9	38,0
Pêche	77,4	83,8	86,1	94,1	109,0
Secteur secondaire	926,6	986,1	1 021,8	1 155,7	1 299,3
Activités extractives	48,3	42,3	37,3	39,9	46,0
Fabrication de corps gras alimentaires	4,0	4,1	3,6	4,2	4,7
Autres industries	602,4	626,1	617,4	692,5	764,0
Électricité, gaz et eau	92,1	106,4	118,0	130,9	146,2
Construction	179,8	207,3	245,5	288,3	338,5
Secteur tertiaire	1 866,5	2 009,1	1 2 169,9	9 2 343	,5 2 552,7

Bibliographie et Webographie

Ce travail a été réalisé après des recherches effectuées sur :

- Situation économique et sociale au Sénégal: édition 2004, ANSD
- Situation économique et financière en 2007 et perspectives en 2008, ANSD
- Publication semestrielle de la DPEE : décembre 2007, ANDS
- Note d'analyse du commerce extérieur : édition 2006, ANSD
- Note mensuelle de conjoncture janvier 2008, ANSD
- Banque de données des indicateurs sociaux du Sénégal 2005-2006
- Journal de l'économie n°125
- Journal de l'économie n°235
- Journal de l'économie n°246
- Les importations de produits pétroliers du Sénégal de 1973 à 2003 et leur impact sur l'évolution du compte courant, mémoire de Abdoul Khadre Sall 2005-2006
- Le commerce Extérieur du Sénégal: Evolution et Orientation Géographique, mémoire de Djiby SEYE
- Théorie Economiques, Marc Montoussé : 3éme édition
- w.w.w.ansd.sn

- w.w.w.afristat.com
- w.w.w.izf.net
- w.w.w.bceao.int
- w.w.w.google.com

Table des matières

Dédicaces	
Remerciements	2
Sommaire	3
Introduction Générale	4
Chapitre I : Analyse du commerce extérieur	8
Section1 : Analyse des exportations	11
1- Les produits halieutiques	13
2- Les produits des ICS	13
a- L'acide phosphorique	14
b- Les phosphates	15
c- Les engrais minéraux et chimiques	16
3- Les produits pétroliers4-Les produits arachidiers	
5- Le coton et les tissus en coton	20
Section2: Analyse des importations	28
1- Les produits pétroliers	30
2-Les machines et appareils	31
3- Les matériels de transport et pièces détachés	31
4- Les produits céréaliers	31
5- Les métaux et ouvrages en métaux	32
6-Les produits laitiers	33
7-Les huiles et graisses	33
8-Evolution globale	34
Conclusion partielle	39

<u>ChapitreII</u> : Analyse de la croissance économique	40
Section1 : Les déterminants de la croissance	42
1- L'accumulation de capital humain	42
2- L'accumulation de capital technologique	44
3- Les investissements	48
Section2 : Les limites de la croissance économique	50
1- Par rapport au capital humain	50
2-Par rapport à la technologie	55
3-Par rapport à l'investissement	55
Conclusion partielle	58
<u>Chapitre III</u> : Analyse de la contribution des différents secteurs comm	nerciaux à
la croissance économique	59
Section1 : L'apport du secteur primaire à la croissance économique	61
1-L'agriculture	61
2-La pêche	63
3-L'extraction de mines	66
4- L'élevage	66
Section2 : L'apport des secteurs secondaire et tertiaire à la croissance	
économique	68
1-Le secteur secondaire	68
a- Les huileries	69

b - Les industries extractives	69
c- Les Bâtiments et Travaux Publics	70
d- L'énergie	71
2- Le secteur tertiaire	72
a- Le commerce	73
b- Les transports	74
c-Education –Santé	76
d-Les autres services	77
Conclusion Générale	79
Annexes	82
Ribliographie et Webographie	8/